



Commune de ZUDAUSQUES



BONNE ANNÉE 2026

Bulletin municipal n°6



S O M M A I R E

Le mot du Maire	p 3
La vie communale : état civil	p6
Les services communaux	p7
Les informations communales	p10
Une année à l'école	p16
La vie associative	p18
La vie économique locale	p30
Zudausques 2025 : rétrospective	p33
Parlons travaux	p43
La C C P L	p49
Le syndicat des Eaux du Dunkerquois	p56
Et si je devenais acteur bénévole d'un chantier communal ?	p58
Le parc naturel régional Caps et Marais d'Opale	p59
Le calendrier des fêtes cérémonies et manifestations	p60

LE MOT DU MAIRE



Chères Zudausquoises, chers Zudausquois

Faute de cohésion nationale, nous commençons cette nouvelle année alors que nos Parlementaires, une fois encore, votent le budget hors délai.

Ces retards portent préjudice à l'image de la France au moment où, des puissances étrangères ont pour dessein de fragiliser et même de menacer la stabilité de l'Europe et de notre pays.

Une situation qui ne rassure pas nos concitoyens dont la confiance en l'avenir et le pouvoir d'achat sont mis à mal.

Une situation qui impacte fortement le pouvoir d'achat des plus fragiles et le budget de nos communes qui, en l'absence de budget de l'État, servent de banquiers en attendant que les dotations dues et les subventions attendues soient enfin votées et versées.

Un contexte, qui plus que jamais, invite à la solidarité nationale et qui surtout, en responsabilité, devrait inciter toutes les bonnes volontés à se fédérer pour écrire et **construire ensemble un avenir plus serein** pour toutes les générations actuelles et à venir.

Ici, à Zudausques, c'est ce que j'ai toujours essayé de faire, sans grand succès il faut bien le reconnaître, puisqu'en mars prochain et pour la troisième fois consécutive, les Zudausquoises et les Zudausquois auront le choix entre différentes listes pour gérer la commune et réaliser des projets.

Malgré des critiques récurrentes et tellement peu constructives, malgré un contexte économique peu favorable au financement des projets, la municipalité n'a pas failli à ses engagements et a su mobiliser, en 2025 comme les années précédentes, toutes les énergies positives de ses partenaires pour œuvrer à améliorer le quotidien de ses usagers.

Petite rétrospective

- L'ouverture de la micro-crèche pour nos très jeunes enfants **a permis la création de 5 emplois**,
- La finalisation et l'inauguration des travaux post-inondations (2023-2024) du complexe sportif et de loisirs Jean Guy Wallemme sans oublier la réfection du chemin du blanc pays,
- La poursuite et la finalisation (Avant-Projet Détaillé) de l'étude portant le projet d'extension et de rénovation de la salle polyvalente,
- Divers aménagements pour améliorer le cadre de vie et rendre notre commune encore plus attractive (plantations, fleurissement, installation de bancs et de tables de pique-nique ...),
- Réparation et remise en peinture de la barrière principale de l'église St Folquin à Cormette,
- Divers travaux de réparation sur des voiries et des équipements communaux (ferme, école...)
- Changement de l'issue de secours de la salle Guy Lyon à la maison des associations,
- La remise en peinture de la signalétique au sol visant à assurer au mieux la sécurité des usagers de nos voies (passages piétons, ralentisseurs, limitations de vitesse...),

- L'installation de panneaux routiers supplémentaires pour essayer de réduire la vitesse en agglomération et dissuader les adeptes de sports de loisirs motorisés à polluer et dégrader nos chemins ruraux (4X4, quads, motos...),
- En partenariat avec le conseil départemental, le recours à une Maîtrise d'œuvre (MOE) pour étudier et préparer les travaux de réfection et de sécurisation du CD 121^E (route de Leuline),
- Avec la CCPL, l'implantation de conteneurs collectifs pour la collecte des bio déchets sur le parking du parcours pédagogique situé à l'intersection de la rue de la mairie et du chemin de la tailliette,
- La mise en œuvre du réseau LoRaWan qui va nous permettre de mettre en œuvre la télérelève,
- Avec le concours de l'agence d'urbanisme et du SmageAa la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Malgré l'augmentation des coûts de l'énergie, des transports et des denrées alimentaires, la priorité de l'équipe municipale a été, comme toujours, de maintenir les nombreux services municipaux assurés par nos agents. Cette année encore, la garderie, la cantine et le Centre de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont connu des records de fréquentation.

N'oublions pas les nombreux services intercommunaux de la CCPL : la collecte des déchets ménagers, la gestion et l'animation de la piscine de Lumbres et du réseau de mobilité douce, le développement économique des zones d'activités, les accueils à la maison des services (urbanisme, CAF, sécurité sociale ...), l'accompagnement des plus démunis grâce à la banque alimentaire et—aux Restos du Cœur, l'animation du réseau Plume et de nos bibliothèques, la colonie de vacances pour les adolescents, une offre d'activités et de manifestations sportives et culturelles diversifiées et de qualité tout au long de l'année...

Ces nombreux services sont ici au rendez vous des attentes et des besoins des habitants, actifs ou non, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres communes rurales. Ces services sont assurés avec professionnalisme par des agents communaux et intercommunaux compétents. Saluons leur engagement quotidien qui permet à chacun d'entre nous de bénéficier de services publics de qualité.

Merci également aux bénévoles de nos dynamiques associations qui s'investissent aux côtés de la commune pour proposer tout au long de l'année des animations mais aussi un vaste panel d'activités culturelles, sportives et de loisirs de qualité s'adressant à toutes les générations. Ils savent pouvoir compter sur notre soutien indéfectible avec l'octroi des subventions mais aussi la mise à disposition des équipements et moyens techniques de la commune. Une aide matérielle qui représente un coût annuel non négligeable pour une commune rurale comme la nôtre.

Même, si parfois, on souhaiterait plus et surtout que les choses aillent plus vite, très nombreux sont ceux qui s'accordent à dire qu'il fait bon vivre à Zudausques. L'augmentation constante de la population atteste de cette attractivité qui ne fait que renforcer notre volonté de travailler pour tous jusqu'au terme du mandat que vous nous avez confié en 2020.

Aussi, plus que jamais, nous travaillerons à poursuivre la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) acté par le conseil municipal, déjà connu de tous, et partagé avec nos partenaires (État, Région, CD 62, CCPL...) et pour ne citer que les principaux projets :

- La mise en œuvre de la vidéo protection dans le cadre du tout récent programme mutualisé au sein de la CCPL nous permettant de bénéficier de subventions de l'Europe,
- Sur différents sites de la commune, la CCPL va procéder à l'installation de racks à vélos pour favoriser la mobilité douce,
- Finaliser l'étude permettant de programmer les travaux route de Leuline,
- Réaliser des travaux de réfection du chemin du Moulin pour lesquels nous avons obtenu un financement du conseil départemental,
- Restaurer la chapelle rue de la mairie et un calvaire-à Leuline,
- Implanter une table d'orientation le long de la via Francigéna ,
- Démarrer le chantier d'extension et de rénovation de la salle polyvalente (été).

Comme toujours, fort de l'expérience acquise, tout cela se fera avec méthode, de manière progressive, raisonnée et raisonnable avec le souci constant de ne pas augmenter la fiscalité locale tout en maîtrisant les finances de la commune, et en particulier le niveau de la dette.

Enfin, soyez assurés de notre engagement au service de tous, sans parti pris, et de notre détermination à dessiner tout naturellement et ensemble notre village de demain.

Malgré les difficultés du quotidien, je crois sincèrement en la capacité des femmes et des hommes de bonne volonté-pour additionner leurs différences afin d'écrire un avenir meilleur pour tous.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux, qui plus que d'autres, subissent la crise économique et les plans de redressement ou de licenciement récemment annoncés en particulier au sein des papeteries du secteur mais aussi à Arc International, cette grande maison qui vacille et pour la préservation de laquelle nous devons tous nous mobiliser.

À Zudausques c'est une quinzaine de personnes qui y travaillent, et peuvent compter sur notre soutien.

Les élus municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé mais aussi une belle et heureuse année 2026 faite de réussites et de joies à partager sans modération avec ceux qui vous sont chers. Avec une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour les plus démunis, les personnes vivant seules et celles qui avec courage luttent quotidiennement contre la maladie. Sachons garder espoir en l'avenir.

LA VIE COMMUNALE

État Civil 2025

LES FAMILLES S'AGRANDISSENT

FILBIEN-OCCRE	Sandro	02 janvier
GALLET-NOYELLE	Elio	07 avril
CABOCHE	Emmy	29 avril
LOURME	Adam	28 mai
LEMAIRE	Achille	05 juin
GILLE	Louise	03 septembre
VANDEMBEUCHE	Suzanne	17 septembre
SAUVAGE	Lylio	02 octobre



ILS SE SONT DIT « OUI »



BOUX	Laetitia	et	FEDERER	Aloyse	19 avril
MASSET	Gauthier	et	BOUY	Mélanie	17 mai
DUBOIS	Maxime	et	BOUCHEZ	Perrine	07 juin
BOUTOILLE	Maxime	et	FAVIER	Steffy	21 juin
COURTY	Tony	et	CARREAU	Laura	19 juillet

LES PACS

LE GOLF	Laurent	et	MANTEL	Marylène	24 mai
GAY	Victor	et	GARATTI	Léonie	22 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS



DELCROIX	Christiane	17 janvier
DEVULDER	Gauthier	27 janvier
DUBUIS	Lionel	21 juillet
DELATTRE	Antony	19 août
MARIEL	Bertrand	18 octobre

LES SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Mardi 10h30 / 12h00 - 16h00 / 18h30

Jeudi 10h30 / 12h00 – 16h00 / 18h00

Vendredi 16h00 / 18h00

Samedi 10h30 / 12h00

Le maire reçoit sur RDV 06.86.68.80.07

Les adjoints reçoivent sur RDV 03.21.93.04.67

Adresse 26 rue de la Mairie

Téléphone 03 21 93 04 67

Mail mairie@zudausques.fr

Facebook [#communedezudausques](https://www.facebook.com/communedezudausques)

Site www.zudausques.fr

APPLICATION PANNEAU POCKET



Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !

L'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de **12 000 collectivités équipées**. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Écoles, RPI des enfants, Syndicats des eaux ... Vous pouvez y retrouver la vie locale dans une seule et unique application sur votre Smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de notre territoire : **« c'est l'information qui va vers l'habitant ! »**

CANTINE / GARDERIE

La réservation des repas de cantine se fait à la semaine. Réservation possible jusqu'au jeudi 00h00 qui précède, sur le site [« my perischool »](#)

Vous pouvez obtenir un identifiant et un mot de passe au secrétariat de la mairie (Envoi de documents, réservation des repas ou de la garderie, paiement des factures...)

La réservation de la garderie peut se faire jusqu'à une heure avant l'heure du service.

Les tarifs de la garderie et de la cantine varient selon le quotient familial :

cantine		
tranche	Quotient familial	Tarif repas
1	0 à 700	1 €
2	701 à 1000	3.30 €
3	1001 et plus	3.60 €

garderie		
	Quotient familial < 617	Quotient familial > 617
matin	1.20 €	1.40 €
soir	1.50 €	1.80 €

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ALSH Zudausques / Quelmes / Acquin Westbécourt fonctionne la 1^{ère} semaine de chaque «petites vacances» (sauf durant les vacances de Noël) et 4 semaines au mois de juillet.

Ne pas hésiter à prendre des renseignements auprès du secrétariat de mairie

03.21.93.04.67 mairie@zudausques.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi 16h00 / 18h30

Mercredi 15h00/17h30

Vendredi 16h00/19h00

Scolaires

Vendredi 13h30/16h00

Adresse 28 rue de la mairie

Téléphone 03 21 12 88 01

Mail bibliothequezudausques@yahoo.fr



MICRO CRÈCHE « LES PETITES BOTTES »



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 7h30/18h30

Capacité d'accueil 12 enfants de 3 mois à 3 ans

Responsable Cécilia Potier

Adresse 26 B rue de la mairie

Téléphone 07 71 23 33 59

Mail microcreche.lespetitesbottes@gmail.com

LOCATION DE SALLES

Les tarifs et les conditions de location sont visibles sur le site internet de la commune

<http://www.zudausques.fr/fr/information/30593/location-salles>

Pour toutes réservations et tous renseignements [03.21.93.04.67](tel:03.21.93.04.67)

Les contrats sont établis à la mairie aux heures d'ouverture.

La salle polyvalente : équipée pour 150 personnes (vaisselle et matériel de cuisine divers, tables et chaises)

La salle Guy Lyon : capacité d'accueil maximale de 35 personnes

Prêt de matériel : La commune met à votre disposition à titre gracieux le matériel suivant selon la disponibilité : 4 plateaux + 8 tréteaux (maximum) 32 chaises (maximum)

Concernant la location du matériel, celui-ci sera retiré le jeudi à partir de 18h et restitué obligatoirement le lundi à 8h30.



Merci aux nouveaux arrivants dans la commune (2025-2026) de se faire connaître en mairie pour être répertoriés des services de la poste et du fournisseur de la fibre et être invités à la cérémonie qui est organisée dans l'année en leur honneur, au cours de laquelle un cadeau de bienvenue leur est offert.

Au regard des difficultés de soutien que connaissent les « Restos du Cœur » pour aider les personnes les plus démunies, la municipalité a décidé de dédier aux Restos du cœur de Lumbres, le budget habituellement consacré à offrir aux habitants, avec le bulletin, un petit cadeau.



LES INFORMATIONS COMMUNALES

JE PENSE À LA SÉCURITÉ ET AU RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE ...



Force est de constater, encore et toujours, du « stationnement sauvage », en particulier route de Licques et rue de la mairie. Il serait dommage d'avoir recours à la verbalisation pour des incivilités qui, avec un peu de bonne volonté, peuvent être évitées. Attention également à ceux qui ne respectent pas les limitations de vitesse sur ces voies neuves. Leur réfection n'a pas pour objet d'inciter les automobilistes à dépasser les 50 kms/h. En accord avec les services compétents, des contrôles radars pourront être

effectués. Pour mémoire sur les voies communales la vitesse est limitée à 30 kms/h.

LA TEMPÊTE GORETTI



Elle a balayé notre région et notre village les 8 et 9 janvier derniers. Fort heureusement les dégâts se sont limités à la chute d'arbres dans le sous-bois de la Taillette et à la fragilisation d'autres qui présentaient un danger potentiel pour une habitation et les usagers de la rue Saint -Lambert sur Cormette. Des risques désormais écartés après les élagages préventifs effectués récemment par un élagueur professionnel.

PLUS DE COURANT, UN ACCIDENT SUR UN POTEAU ÉLECTRIQUE, UN CÂBLE TOMBÉ À TERRE...QUE FAIRE ?

Enedis assure un service sécurité-dépannage-urgence 24H/24-7j/7 accessible aux particuliers **au 09.72.67.50.62**



Celles et ceux qui veulent participer à ce concours ouvert de mai à septembre sont invités à se faire connaître en mairie ou par mail mairie@zudausques.fr avant le 15 avril.

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Conformément aux textes en vigueur la commune procède au constat d'abandon de concessions dans nos deux cimetières.

Est concernée, toute concession dans un état d'abandon (défaut d'entretien), ayant plus de trente ans d'existence, et dans laquelle la dernière inhumation a été effectuée il y a plus de dix ans.



Pour tout renseignement complémentaire ou signalement portant sur une concession susceptible de répondre aux conditions de cette procédure, merci de contacter la mairie aux heures d'ouverture.

Attention dernier rappel : à compter du 30/05/2026, toute tombe pour laquelle aucune personne ne se sera manifestée, sera considérée comme abandonnée.



MUTUELLE COMMUNALE

La possibilité donnée aux Zudausquois d'accéder à des **offres mutualisées en complémentaire santé** demeure d'actualité (jusque moins 25%).

Philippe BOUDRY, collaborateur local de AXA, se tient à votre disposition pour toute information utile à la compréhension et à l'intérêt de cette mutuelle communale qui permet de bénéficier d'une offre simple qui s'adapte à toutes les situations.

Philippe.boudry.am@axa.fr tél : 33 6 84 56 16 75

RÉORGANISATION DE NOS SERVICES



Aurélien assurait depuis plusieurs années à temps non complet des missions polyvalentes (garderie, surveillance, services à la cantine, adjointe à la direction de l'ALSH ...) au service exclusif des enfants de la commune. Un agent dont la compétence et la disponibilité ont été repérées par la directrice de la micro crèche « les petites bottes » qui lui a proposé un recrutement en CDI sur un poste à temps complet. D'un commun accord et dans son intérêt, non pas sans regrets du fait de la qualité de notre collaboration, Aurélien a récemment pris ses nouvelles fonctions au sein « des petites bottes ». Au-delà des remerciements qu'elle mérite amplement nous lui adressons « bonne chance » dans l'accomplissement de son nouveau projet professionnel.

L'occasion pour Cathy, alors en poste à la bibliothèque et l'école, 14 heures/semaine, de postuler sur l'ancien poste d'Aurélien, 21 heures/semaine, et pour Magaly, d'assurer en plus de ses permanences en mairie, l'accueil à la bibliothèque le mercredi après-midi aux côtés de Sabine, bénévole.

La continuité de nos services est donc bien assurée grâce à la capacité d'adaptation de nos collaborateurs qui ont toujours à cœur le sens du service public. Que tous en soient remerciés.

QUELQUES CONSEILS DE BON VOISINAGE

LE CIVISME C'EST...	 J'utilise des appareils de bricolage et jardinage aux horaires autorisés	 La nuit je baisse le son	 Je taille mes haies régulièrement
 En voiture je roule cool	 Je respecte les règles de stationnement	 Je ramasse les déjections de mon chien	 Je tiens mon chien en laisse
 J'amène mes encombrants à la déchèterie	 Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs	 Je ne brûle pas mes déchets dans mon jardin	...RESPECTER LES AUTRES

JE NE TOUCHE PAS À MES HAIES !

DU 15 MARS AU 31 JUILLET

JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

EN PROTÉGEANT LA NIDIFICATION DES OISEAUX
MAIS AUSSI LA REPRODUCTION D'AUTRES ESPÈCES.



La taille des haies entre le 15 mars et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite du 1er avril au 31 juillet par application de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales

Compostage partagé !



Les bonnes raisons de composter

Réduire la quantité de déchets dans mes poubelles sans payer inutilement de la collecte	Partager un projet collectif avec mes voisins et redynamiser la vie de mon quartier
Éviter que mes biodéchets composés à 80% d'eau soient incinérés	Assurer un retour au sol de la matière organique



PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Accessible à tous, un **composteur partagé** a été mis en place par la CCPL à l'entrée du parcours pédagogique à la Taillette.

FINANCES COMMUNALES : UN BON RÉSULTAT POUR 2025



L'an dernier à la page 15 du bulletin d'informations, nous vous faisons part des difficultés comptables passagères générées d'une part par les dépenses imprévues relatives aux événements climatiques 2023-2024 et d'autre part, du retard pris dans le versement aux collectivités des recettes/subventions et dotations, dû au vote tardif du budget de l'État.

Un effet ciseau qu'il nous a fallu absorber en plus de l'augmentation des dépenses de fonctionnement (hausse des salaires et des cotisations, du prix de l'énergie, des denrées alimentaires ...).

A cette époque nous vous avons assuré de notre prudence et de notre sagesse dans la gestion du quotidien en vous assurant que les finances de la commune demeuraient structurellement saines.

Nous n'avions pas menti puisqu'après avoir servi de « banquier » pour l'État, ce dernier a fini par honorer le paiement des subventions dues. Selon l'analyse financière récemment présentée en conseil municipal, au terme de l'année 2025 la commune affiche un résultat comptable positif de plus de 168.000€ en section de fonctionnement et d'un peu plus de 45.000€ en section d'investissement. De plus la dette par habitant a bien baissé (682 €) soit une capacité de désendettement inférieure à 5 années et un taux d'endettement de 77% (un taux inférieur à 100% est préconisé par les services de Bercy).

Un résultat qui va nous permettre d'améliorer notre capacité d'autofinancement pour financer les projets d'investissements à venir (la salle polyvalente et la route de Leuline).

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS).

Alors qu'elle n'en a pas l'obligation réglementaire, lors du conseil municipal d'octobre dernier, la commune a décidé de se doter d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.



Le PCS, outil de gestion des crises des communes, permet de préparer la réponse à tous types d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Document à visée résolument opérationnelle, il a pour objectif de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événements. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne

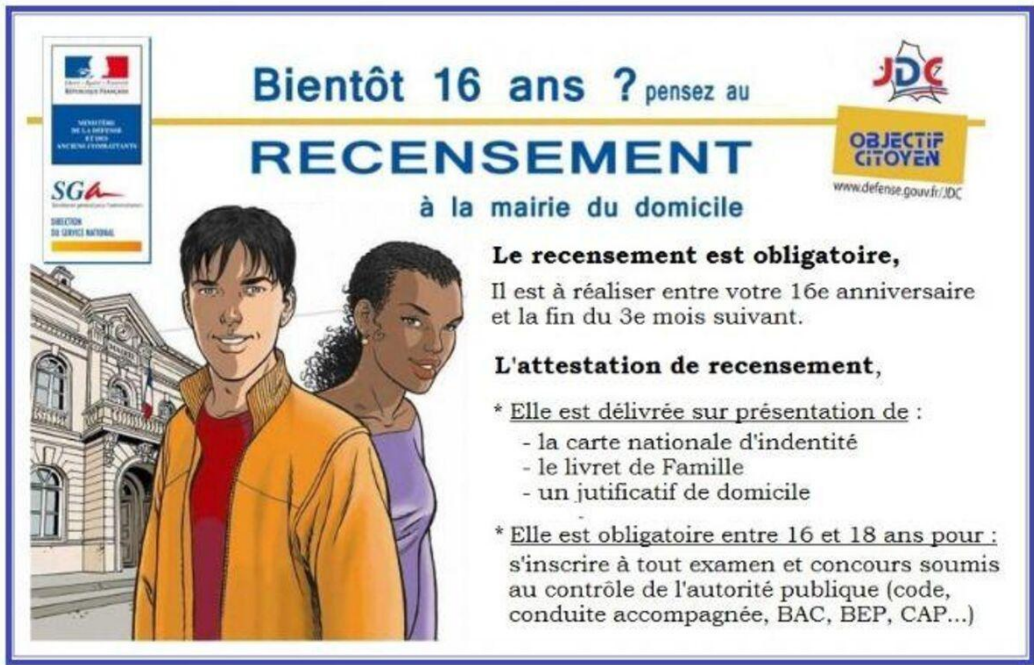
pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place et permettre de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.

Par ailleurs, les communes sont appuyées dans ces missions par les intercommunalités qui disposent de **plans intercommunaux de sauvegarde (PICS)**. Ce plan permet à la commune sinistrée de solliciter les moyens propres de l'EPCI et les moyens mutualisés des communes-membres de l'intercommunalité. Il organise également la continuité des compétences exercées par l'EPCI en période de crise (voirie, eau potable, assainissement, etc.).

Pour la réalisation de ce PCS la commune est accompagnée par le SmageAa, l'agence d'urbanisme de l'Audomarois et les services d'incendie et de secours du Pas de Calais.

Avec la collaboration d'élus membres du groupe de travail quatre réunions de travail ont déjà eu lieu. Un dossier fastidieux qui pourrait être validé au printemps prochain.

RECENSEMENT CITOYEN



The poster is titled 'Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile'. It features a cartoon illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. Logos for the French Republic, SGA (Service de Gestion Administrative), and JDC (Journée Défense et Citoyenneté) are present. The text states that the census is mandatory and must be completed between the 16th birthday and the end of the following month. It lists the required documents for the attestation: national identity card, family booklet, and proof of residence. It also notes that the attestation is mandatory for ages 16 to 18 for those registering for exams like the BAC, BEP, or CAP.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

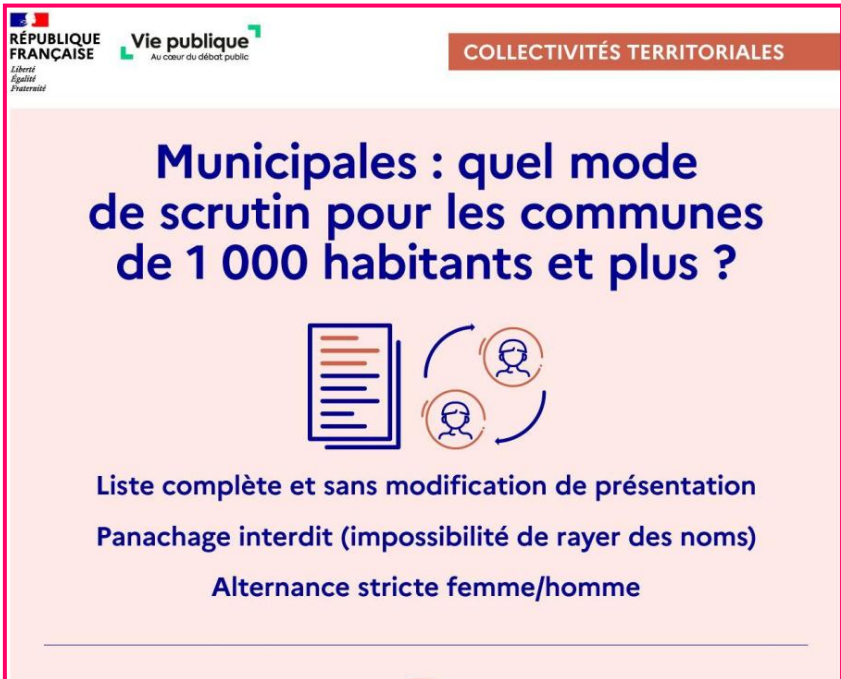
L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Ce recensement permettra l'inscription du jeune à la Journée Défense et Citoyenneté. À la suite, le recensé recevra la convocation.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr « parcours citoyenneté »

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026



The poster is titled 'Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?'. It features logos for the French Republic and 'Vie publique'. The text lists three key points: 'Liste complète et sans modification de présentation', 'Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)', and 'Alternance stricte femme/homme'. An icon shows a ballot paper and two people's heads.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?

Liste complète et sans modification de présentation
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme

CE SOLDAT OUBLIÉ : LÉON SIMON



Registres numérisés des matricules militaires (Valenciennes) Archives départementales du Nord
Volume 4 1R 2657

Grâce à la vigilance de Lucile Régnier, habitante de Cormette, une tombe a été redécouverte au cimetière de Cormette. A l'abandon depuis des années et susceptible d'être reprise par la municipalité (les concessions abandonnées peuvent être reprises), celle-ci sera protégée et restaurée.

Il s'agit de la sépulture de **Léon Simon**, soldat de la Première Guerre mondiale né à Bruay sur l'Escaut (Nord) le 12 juin 1880.

Retraçons rapidement ici son parcours militaire.

Réserviste de l'armée active depuis le 1^{er} novembre 1904, Léon Simon, matricule 71 est mobilisé le 3 août 1914 au 91^{ème} régiment de Charleville Mézières dans les Ardennes.

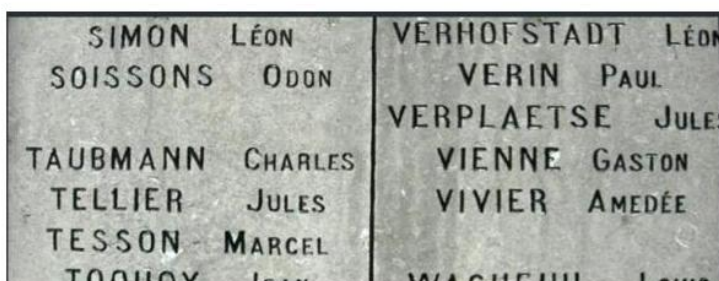
Léon participe à l'une des toutes premières batailles du conflit à Mangiennes (10 août 1914, dans la Meuse) et combat également à Spincourt au nord de Verdun. Il part ensuite en direction de la Belgique et participe à la bataille de Bellefontaine près de Virton.

Le 91^{ème} régiment participe également aux combats de la Marne (Heilz le Hutier, Sermaize) et à ceux de l'Argonne (Bois de Gruerie, au four de Paris, la Chalade, la Harazée, St Hubert et Fontaine-Madame). Dans ces secteurs, les combats sont âpres et particulièrement meurtriers. De nombreux villages sont totalement détruits.

En 1915, le soldat Simon combat au sud-est de Verdun dans la plaine de la Woëvre. Le 5 avril 1915, il est blessé par balle à Maizeray, petit village de la Meuse. La jambe gauche de Léon est grièvement touchée et comme indiqué dans son dossier militaire, elle sera raccourcie de 3 cm.

Le 30 octobre 1916, la commission de réforme de Lisieux le renvoie *"provisoirement dans ses foyers"*. Léon Simon habite avec son épouse Clarisse à Cormette, hameau de Zudausques.

Rentré chez lui le 5 novembre 1916, Léon est maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme de Boulogne sur mer le 17 mars 1917. Léon Simon meurt chez lui le 25 septembre 1918 à l'âge de 36 ans (des suites de ses blessures ?)



Le patrimoine mémoriel des guerres https://www.monuments-aux-morts.fr/monuments?detail=121058&arko_default_648977dc403f7--ficheFocus=

Mort pour la France, son nom figure sur le monument aux morts de Bruay sur l'Escaut, sa commune de naissance. La municipalité envisage de restaurer sa sépulture et de continuer à faire des recherches sur d'éventuels descendants.

Nous remercions très vivement pour les renseignements transmis, M. Hervé Toulotte et Mme Lucile Régnier.

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE

2025, une année rythmée par des spectacles, des sorties et des découvertes pour tous les élèves de l'école de Zudausques ! Cette année, nous nous sommes séparés de Madame Wegrich et Madame Delattre, enseignantes de maternelle, qui sont parties pour de nouvelles aventures, en leur souhaitant bonne continuation. Il y a eu donc de nouvelles arrivées Madame Auclair et Madame Demaude, respectivement enseignantes de TPS/PS/MS et MS/GS.

Au mois de janvier, qui a été riche en événements, l'école a visionné un spectacle de marionnettes Mariska à la salle des fêtes de Zudausques. Mais aussi il y a eu la confection de galettes des rois par les petites mains des élèves de maternelle.



Au mois de février, une sortie au Channel a été organisée pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, ils ont pu écouter et regarder le spectacle musical « ourk ». Celui-ci a été très apprécié, mélangeant danse et chant. Une journée carnaval a vu le jour début mars, tous les élèves de l'école se sont déguisés et ont défilé dans la cour de récréation et dans le village de Zudausques. Des danses ont été effectuées et des crêpes ont été dégustées.

Les TPS-PS, MS-GS et GS-CP sont allés au Channel pour assister à un spectacle intitulé « Yès », où ils ont pu découvrir le « beatbox » et le « breakdance ».

Au mois de mai, les sorties ont été nombreuses !

Les 2 classes de maternelle ont visité Nausicaa pour une découverte des aquariums et participer à des animations captivantes.

Les CM1-CM2 sont eux allés faire une activité char à voile et observer le street art dans les rues de Boulogne sur Mer.

Pour préparer un mois de juin sportif, le cross de l'école a été organisé début mai au terrain de foot de Zudausques : 5 courses durant l'après-midi suivies d'une remise des prix pour chacun des coureurs.



À la fin du mois de mai, les élèves de CE1-CE2 sont allés en classe de mer à Merlimont.

Durant la première journée du séjour, ils ont pu faire des jeux de plages, observer et classer les laines de mer.

Pour la seconde journée, les élèves ont pu visiter Marais et créer une sculpture.

Pour finir, le dernier jour a été consacré sur une promenade et la découverte des dunes.



Durant le mois de juin, la classe des CM1-CM2 ont fait leurs historiques et tant attendues sorties vélo. Pendant ce temps, les classes de CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont marché lors de randonnées dans le village et les alentours.

Pour clôturer l'année scolaire, la kermesse de l'école a eu lieu le samedi 28 juin 2025 sous un soleil radieux. Les familles étaient au rendez-vous et les élèves ont montré qu'ils étaient des vrais showman et showgirl.

En novembre, les élèves de CM1 ont été accueillis par les élèves de 5ème du collège Albert Camus de Lumbres pour réaliser des défis scientifiques et faire connaissance avec cet établissement. En décembre la classe de CM1/CM2 a eu la chance de réaliser une journée « immersion » au sein du même collège afin de préparer leur future rentrée.

Toutes les classes du CP au CM2 fréquentent la piscine de Lumbres pour une dizaine de séances afin de valider le test « aisance aquatique » pour les plus jeunes et le « savoir nager » pour les élèves de cycle 3.

Un marché de Noël a eu lieu le 12 décembre, les enfants ont chanté en chœur les chants appris en classe.

Enfin, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de la compagnie Astragale offert par la municipalité à l'occasion des fêtes de Noël le vendredi 19 décembre. L'après-midi, le père-Noël est venu dans les classes distribuer des friandises et souhaiter de bonnes vacances à tous.



LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DE L'AGE D'OR DE ZUDAUSQUES – LEULINGHEM

L'année 2025 se termine et voici venu le moment de retracer tous les bons moments partagés avec nos adhérents !

Rétrospective de l'année 2025 :

- ❖ 16 Janvier : Assemblée Générale et dégustation de la galette.
- ❖ 28 Février : Visite en bus du centre historique minier de LEWARDE avec déjeuner sur place et au retour visite guidée du Louvre Lens.
- ❖ 20 Mars- 19 Juin – 18 Septembre – 4 Décembre : Fête des Anniversaires
- ❖ 3 Avril : visite en co-voiturage du village préféré des français ESQUELBECQ avec la visite du Château flamand, le musée « Les gigottos automates, peuples de figurines fantastiques faites maison.
- ❖ 8 Mai : Journée pêche à la truite au Domaine du Bléquin
- ❖ 10 Juin : Marche à la journée à Verchocq et restaurant à Zoteux.
- ❖ 11 Juin : Journée interclub du Haut-Pays à FRUGES -7 Août : Pique-nique
- ❖ 16 Septembre : Randonnée à la journée à Escalles avec restaurant.
- ❖ 3 Octobre : Repas de rentrée chez POTO à Zudausques.
- ❖ 8 Octobre : Repas dansant de la semaine bleue à Rinxent.
- ❖ 6 Décembre : Collecte des restaurants du Cœur.
- ❖ 7 Décembre : Marché de Noël-18 Décembre : Goûter de Noël.



Nos joueurs de cartes et de jeux de société sont toujours au rendez-vous les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois avec gâteaux, boissons fraîches et chaudes offertes par le Club.

Tous les mardis matin et dans une très bonne ambiance, nous marchons soit dans le village ou aux alentours selon un planning défini à l'année avec deux fois par an une randonnée à la journée souvent sur la côte avec un repas au restaurant....

Comme chaque année malheureusement, nous avons eu la tristesse de perdre quelques adhérents, nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles. Pensons aussi à ceux qui sont dans la peine ou qui souffrent, nous leur souhaitons beaucoup de courage.

Une bonne et heureuse année 2026 !

Christine DELAINE Présidente Club de l'Age d'Or et les membres du Bureau.



Le Foyer Rural de Zudausques : un cœur battant pour notre village

Une famille qui s'agrandit Le Foyer Rural de Zudausques continue de s'affirmer comme un pilier de la vie locale, une véritable famille qui ne cesse de grandir au fil des saisons. Ce dynamisme repose sur l'engagement bénévole et la passion qui animent nos **7 sections actuelles**.

Que ce soit à travers la créativité de la **peinture**, l'énergie de la **danse** et du **théâtre**, l'harmonie de la **chorale**, ou la vitalité sportive du **tennis de table**, de la **remise en forme** et de nos **jeunes footballeurs (U5)**, chaque activité participe à la force de notre lien social. Il y en a pour tous les âges et pour toutes les passions, faisant du Foyer un espace de rencontre intergénérationnel unique.

De nouvelles perspectives pour demain Notre mission est de répondre aux attentes des habitants et de faire vivre la convivialité au cœur du village. Pour poursuivre cet élan, le Foyer Rural travaille déjà à l'élargissement de son offre.

Nous avons le plaisir d'annoncer que des projets sont en cours pour accueillir deux nouvelles disciplines

- Des séances de **Yoga**, dédiées au bien-être et à la détente.
- Des ateliers de **Baby Gym**, pour accompagner l'éveil psychomoteur des plus petits.

L'objectif reste inchangé : permettre à chaque habitant de trouver, au sein de sa commune, une activité qui lui correspond. Un immense merci aux animateurs et aux bénévoles qui, par leur dévouement, rendent ces projets possibles.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Que 2026 soit riche en moments de partage et de convivialité à Zudausques !

Didier Popieul, Président du Foyer Rural



Passion et transmission

Les encadrantes de la section Danse, actrices essentielles du dynamisme et de la créativité au sein du Foyer Rural



Magie de Noël à Zudausques

Les bénévoles et le Père Noël réunis pour offrir un moment inoubliable aux familles du village lors de notre traditionnel arbre de Noël »



L'association Festi'Village vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver tout au long de l'année lors de nos rendez-vous festifs :

Notre soirée « Fête de la bière », le tournoi de pétanque, la Fête des voisins, sans oublier la traditionnelle brocante nocturne et la Fête d'Audenthun.

Ces moments sont avant tout l'occasion de se rassembler, d'échanger et de faire vivre notre village.

Vous avez envie de partager de bons moments et de faire vivre le village?

Rejoignez Festi'Village, tout simplement!.

L'équipe de Festi'Village.



Festi'Village





L'ÉCOLE DE FOOT DE L'ESBZMN : LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Un dynamisme retrouvé Depuis 25 ans, l'ESBZMN (Boisdillinghem, Zudausques, Mentque-Nortbécourt) unit nos communes autour du ballon rond. Cette solidité s'appuie sur une histoire forte, comme en témoigne le club de Boisdillinghem qui a fièrement fêté ses **50 ans l'été dernier**.

Grâce à une relance dynamique amorcée en 2022, l'école de foot est passée de 12 à **70 enfants**. Aujourd'hui, une douzaine d'encadrants accompagnent des équipes dans chaque catégorie (U5 à U14), incluant une section féminine qui s'entraîne sur les mêmes créneaux. Cette réussite collective se reflète aussi chez les seniors, avec une équipe première actuellement en tête de son championnat.

Une école de la vie et du respect Le stade est devenu un véritable lieu de rassemblement intergénérationnel où les familles se retrouvent. Au-delà du sport, notre mission est éducative. Nous mettons l'accent sur deux piliers :

- **Le respect** : envers les bénévoles, les adversaires et les règles de politesse.
- **Le civisme** : par le respect du matériel et des infrastructures communales, transmettant ainsi aux jeunes la valeur du "bien commun".

Merci à tous Un grand merci aux parents pour leur confiance et aux bénévoles pour leur dévouement. C'est cette solidarité entre nos trois villages qui fait de notre club un pilier du bien-vivre ensemble. Avec le comité directeur, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé pour cette année 2026
Bernard SAMEZ Président de l'ESBZMN«



« Joueurs et encadrants, une transmission passionnée entre les générations »

« Plateau U6 du 8 novembre »

« Apprendre le jeu, le respect et le plaisir d'être ensemble. »





Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine de Zudausques

Nous vous souhaitons une heureuse année 2026

Depuis 12 déjà, notre association œuvre à animer notre village :



- Restaurer les vestiges patrimoniaux de notre village
- Donner une note plus verte à notre village
- Organiser des événements culturels



Afin de continuer nos objectifs,

- ❖ Vous pouvez nous rejoindre et nous accompagner dans notre travail
- ❖ Vous pouvez adhérer à notre association
- ❖ Vous pouvez faire un don (65% du montant du don déductible du montant imposable)

Nous serions heureux de vous accueillir à nos prochaines manifestations, sur nos prochains chantiers,



Et n'oubliez pas d'assister, ce printemps,
à notre **assemblée générale** où vous pourrez
connaître nos actions faites en 2025, celles que
nous ferons en 2026, la gestion de nos finances
et donner votre avis.



BIENVENUE À UNE NOUVELLE ASSOCIATION !



Chacun se souvient de l'exposition sur la seconde guerre mondiale qui s'est tenue le 8 mai, et a connu un grand succès pour lequel les organisateurs réitèrent leurs sincères remerciements aux nombreux visiteurs.



Dans cette dynamique, sous la houlette de **Gaëtan SAGOT** et avec le soutien de quelques autres passionnés, l'association « **LES COMPAGNONS DE LA MÉMOIRE 39-45** », dont le siège est à Zudausques, a récemment été créée.

Au programme des activités pour 2026, sont envisagés

- Un parcours pédestre portant sur des sites communaux évocateurs d'évènements de la seconde guerre mondiale,
- La mise en œuvre de panneau pédagogique sur ces sites,
- L'implantation d'un pavé de la mémoire en l'honneur de André Caron arrêté en décembre 1943 dans l'étude de maître Havet, notaire à Lumbres et responsable du réseau de résistance local,
- à la demande, des interventions, y compris dans les écoles, sur le devoir de mémoire (documents, témoignages...)

« Pour ne pas oublier ...

Bonne année 2026 ! »



ASSOCIATION DES CAVALIERS RANDONNEURS DE LA MORINIE - ACRM

Nos valeurs reposent sur la convivialité, le respect de l'autre et le développement d'un comportement éco citoyen responsable.

Merci à Mr le Maire et à la municipalité pour leur contribution à ces 2 événements marquants en 2025

Rallye Equestre du 1^{ier} mai, ouvert à tous



Téléthon : 120 € récolté



Très Bonne Année 2026

Au nom du Comité de l'ACRM

L'Assemblée Générale de cette nouvelle année aura lieu :

Vendredi 13 février 2026 à 19h00 dans la Salle d'Honneur de Zudausques.

Le calendrier des sorties de l'année sera établi : d'une journée ou de plusieurs jours dans d'autres régions.

Le Rallye du 1^{er} mai y figure déjà ! Départ de Zudausques! N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous serions ravis de vous rencontrer à cette occasion et de partager avec vous notre passion.

Suivez notre activité sur Facebook :

[ACRM Asso Cavaliers Randonneurs de la Morinie](#)





Association des amis de l'église de Cormette

Sauvegarde et mise en valeur de l'église de Cormette

Siège social : 10 Chemin de la Vallée 62500 Zudausques

Au nom du conseil d'administration et de tous les membres de l'association, je vous souhaite une excellente année 2026.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé.

En 2025, Jacky Migliara, Philippe Denis et Valéry Thomas ont poursuivi la réfection de l'intérieur de l'église avec le ciel du Choeur.

Comme pour la précédente tranche de travaux, il s'agissait d'un partenariat entre la municipalité, qui a financé les matériaux et la peinture, et l'association qui a financé le petit matériel, les fournitures électriques et les luminaires.

Pour la deuxième année consécutive, les bénévoles de l'association sont venus nombreux pour peindre les planches en bleu, tracer des étoiles, nettoyer l'église. Je remercie vivement chacun des participants.

Cela reste un projet fédérateur auquel nous avons plaisir à participer.

Les temps forts qui ont marqué cette année :

- Participation à l'opération « Nettoyons la nature »*
- Participation à la journée au profit de l'association « Des étoiles dans la mer »*
- Organisation de la nuit des églises le 4 juillet, avec l'exposition des « Joyeuses créatives » initiée par Martine Thomas et qui s'est prolongée tout l'été.*
- Organisation des journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre, avec des expositions d'objets religieux de famille, de peintures religieuses réalisées par le peintre Udo Unka et des véhicules anciens. Tout ceci en lien avec l'association du patrimoine de Zudausques et Festi'village.*

Je tiens à remercier tous les adhérents pour leur engagement lors des manifestations.

Nos projets pour 2026 ? Poursuivre les travaux avec la rénovation du ciel du transept sud réalisée avec la même équipe de bénévoles (et les nouveaux qui voudront bien se joindre à nous!) et vous proposer un beau programme pour la Nuit des églises et les journées du patrimoine.

J'espère vous retrouver lors de nos prochains événements.

*Prenez bien soin de vous et de vos proches, à très bientôt,
Catherine Denis*

Soutenez nous, en adhérant (8€) ou en faisant un don (réduction de 66% des impôts)



En mai, comme le veut la tradition, nous avons participé aux Parcours du Cœur, un rendez-vous incontournable placé sous le signe de la convivialité, de l'activité physique et du partage. Une belle occasion de se retrouver tout en prenant soin de sa santé.

Notre rallye touristique a une nouvelle fois rencontré un franc succès avec son thème enchanteur « Le trésor du Dragon ». Énigmes, défis, rires et aventures ont rythmé cette journée pleine de surprises, avant de se retrouver pour une soirée conviviale et festive.



En septembre, nous avons innové avec une randonnée canine, un moment original et très apprécié, mêlant nature, bonne humeur et complicité avec nos compagnons à quatre pattes. Une expérience si réussie qu'elle sera renouvelée en 2026 !



Enfin, en décembre, notre traditionnelle sortie au marché de Noël de Bruges a une nouvelle fois plongé les participants dans la magie des fêtes, entre illuminations, gourmandises et esprit de Noël.

Nous vous présentons
nos meilleurs vœux de
BONHEUR, de SANTÉ et de RIRES

BONNE ANNÉE 2026

Virginie Bernard - Présidente
Et toute l'équipe

SOCIETE DE CHASSE DE ZUDAUSQUES



L'Association Communale des Propriétaires et Chasseurs de Zudausques vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

- Le nombre d'adhérents (18) est en diminution et nous serions ravis d 'accueillir d'autres chasseurs qui seraient prêts à nous rejoindre .
- Au-delà de notre passion , notre priorité est le respect des règles de sécurité ainsi que de vivre la nature ensemble .
- Comme chaque année , nous avons participé aux différentes manifestations liées à notre environnement :
 - Opération « Hauts de France propre » organisée par la Municipalité en lien avec la FDC 62.
 - Opération « Plantons le décor » organisée par la Municipalité et l 'Association de Sauvegarde du Patrimoine pour la plantation de haies .

Nous tenons à remercier la Municipalité pour la subvention accordée à notre association , nécessaire pour le financement des droits de chasse et permettant une réduction de la cotisation qui facilite l 'accès à notre activité .

Le Président
Jean Marie Lemaire
Le Secrétaire
Philippe Denis



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE ZUDAUSQUES

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX !
ET COMPTE SUR VOUS POUR SOUTENIR NOTRE ÉCOLE.

Petit récapitulatif de l'année écoulée

- Les ventes de plats à emporter du restaurant POTO
- Les ventes de pizza à emporter en partenariat avec l'Escapade
- Le concours de belote
- La randonnée pédestre à Zudausques
- L'animation des jeux et la buvette de la kermesse de l'école
- L'organisation pour l'achat d'un cadeau commun et l'animation pour le départ de Mme Courtois
- La soirée Années 80/90
- La vente de fleurs pour la Toussaint le 22 octobre
- La vente de cartes de Sainte Catherine et Saint Nicolas
- La vente de sapins de Noël distribués à l'école
- La vente des calendriers (début décembre) : les élèves ont été pris en photo à l'école et les calendriers ont été distribués après la fête de Noël de l'école.
- La buvette lors du marché de Noël du village
- Marché de Noël de l'école



Quelques dates à retenir pour cette année

- **12 avril** : Color run
- **27 juin** : Kermesse

Merci à tous les bénévoles pour leur présence et leur engagement !

Contact : 07 87 59 98 29 / apedezudausques@laposte.net /  APE de Zudausques /

28 Rue de la Mairie 62500 ZUDAUSQUES



ACTE PLUS

Association Intermédiaire de Loi 1901,
Structure d'Insertion par l'Activité Économique
Créée le 21 avril 1992, agréée par l'État

Voici les services que nous proposons :

Associations, Entreprise, Artisan, Collectivité... : Nous sommes là :

Pour un besoin ponctuel, régulier ou un remplacement de congés...

Sans Emploi :

Notre équipe est à votre disposition pour toutes vos démarches, votre projet professionnel et vous permettre d'acquérir une expérience, une valorisation sociale et financière.

Bilan de l'année :

Nous avons fait travailler **126 personnes** (88 Femmes, 38 Hommes) pour un total de **30419 heures**.

Pour réaliser cela, **211 utilisateurs** ont fait confiance à l'association.

- **162** particuliers venant principalement du canton de Lumbres mais également de Aire sur la lys, Ardres, Audruicq, Fauquembergues et Saint-Omer.
- **9** Mairies
- **3** collèges (Lumbres, Ardres, Audruicq)
- **37** autres utilisateurs (entreprises, commerçants, artisans et autres collectivités)

Nous remercions toutes ces personnes qui ont permis d'obtenir ces résultats et particulièrement ceux de Zudausques.

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2026.

Téléphone : 03.21.88.22.00 / Mail : acteplus62@orange.fr / www.facebook.com/acteplus62

La Présidente, Danièle BERNARD, le Conseil d'Administration,
Les Membres du Bureau et son équipe de salariées.

LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

VIE ÉCONOMIQUE



L'an passé dans le bulletin municipal nous mettions à l'honneur la création de la micro crèche « les petites bottes » et l'ouverture du bar-restaurant POTO. Deux projets qui sont venus compléter l'offre de services au sein de notre commune et qui ont contribué à la création d'emplois.

Au terme de l'année 2025 force est de constater que ces deux porteurs de projets ont réussi leur pari. La micro crèche affiche complet quant à Pauline et Thomas Deligne, par la qualité de la cuisine et de l'accueil ils sont désormais connus et reconnus y compris de grands chefs comme Camille Delcroix qui les a nominés pour The Fork Awards 2025 qui récompense les meilleurs restaurants de France.



A ces deux nouveaux ajouts le salon « Instant de Béatitude » également ouvert en 2025, sans oublier ceux, très nombreux pour un village de notre taille, qui depuis plus longtemps font la richesse et la réputation de notre économie locale : les artisans, commerçants, agriculteurs et prestataires de services dont les noms et les adresses figurent ci-dessous, que nous remercions sincèrement pour leur professionnalisme et leur dynamisme.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Accompagnement psychologique

- Martine Magnier, Symboliance, cabinet de thérapie en relation d'aide, 25 chemin de la Vallée, Cormette

Sophrologie

- Dorothée Mercier, 25 rue des Courtils, 07.88.47.37.65

Magnétiseur

- O'AURA, 6 Route de Liheuse, 06.84..05.95.80

Coiffeurs (salon et à domicile) / Beauté

- Hair Pur, Hubert Dubois, 2D chemin des Lilas, 03.21.38.04.25
- Sylvaine Coiffure, 27 rue des Courtils, 03.21.38.01.05
- Cil'Hair, Lucie Wissocq, 11 rue des Bouleaux, 06.88.47.52.71
- Instant de Béatitude, 13b rue des courtils, 07 45 06 91 48



Boulangerie

- Maison Delbecque, 2ter chemin des Lilas, 03.21.11.37.52

Vente à domicile

- Lovely Jess', 6B rue des Charmilles, 06 34 06 68 11

Restauration / Bar

- Restaurant Bar Poto Thomas Deligne 13, Rue des Courtils 09.77.44.49.34

Garage

- Leclercq Automobiles, 28 rte de Licques, 03.21.11.85.60 / 06.79.38.00.53

Producteur Jus de pommes

- Hugo Monchy, 18 rue Saint Lambert, 08.92.97.63.11

Vente de légumes

- Loviny Thierry Ch'ti bio, 23 rue des Courtils

Vente au détail d'objets neufs non alimentaires

- Nadège Tuban, 34 rue des Charmilles, 06.51.34.32.95

Cabinet d'infirmiers libéraux :30 route de Leuline 62500 Zudausques

- Gaëtan SAGOT : 06 69 46 52 70
- Isabelle THOMAS : 06 49 07 33 05



Construction / Maçonnerie / Aménagements et travaux divers

- LD Constuction, Luc Denis, 4 bis rte de Liheuse, 03.21.11.09.96
- JD Bâtiment, Jacky Decroo, 38B, rue d'Audenthun, 06 74 70 56 81
- Lst Loïc SILY Travaux, route de Licques 06.70.55.01.34
- Rénovation de bâtiments SARL BREBION, 18 rue d'Audenthun, 03 21 98 64 56/06 80 54 83 37
- SARL Maxime Dubois 175 Route de Licques 06.99.40.65.47

Rénovation, installation, travaux d'intérieur

- Yannick Flandrin, 22route de Licques, 06.75.30.80.32

Bricolage / Dépannage / Serrurerie

- AGT Services Alain GILLOT, 40 route de Leuline 06.98.27.66.29

Charpente Menuiserie couverture zinguerie

- Emmanuel Fiolet 16 Rue d'Audenthun, 06 72 20 91 77

Ramonage-Couverture-Zinguerie

- BD Renov-Toitures 45 rue de la Troussebière , 07 87 39 63 60

Paysagistes

- Acti Paysage, 20 route de Leuline, 03.21.93.37.45
- Lachere Aurélien, 15 chemin des lilas, 06.79.91.85.94

Terrassement

- MVTP Valentin Muselet, 06.33.42.72.59

Transporteurs

- Transports Lefebvre, 3 rte de Licques, 03.21.93.76.29
- Transports Landron, 16 chemin des Lilas, 03.2138.19.23

Travaux agricoles / travaux Publics

- Sarl Bailleul, Chemin des marronniers, 03.21.38.32.28

Artisan peintre

- Jérôme Mahieu, 6 rue Cormette, 03.21.12.86.94

Travaux à domicile

- Anthony Manier, 150 route de Licques

Assistantes maternelles

- Christèle Bressel, 78 rte du château d'eau, 06 33 92 83 54
- Marie Hélène Landron, 16 chemin des lilas, 07 80 46 16 98
- Christelle Pocholle 15 route de Licques 06 80 54 12 30

Micro-crèche

- « Les petites bottes » Cécilia Potier 26 B rue de la mairie 07 71 23 33 59

Exploitations agricoles

- Gaec Broquet Antoine et Philippe 22 route du château d'eau
- Earl de la taillette, Helleboid Maxime et Stéphane 52 rue de la mairie
- Gaec Fichaux Luc et François 5 rue du château d'eau
- Earl du fonds d'ausques Benjamin Denis 53 route de licques
- Helleboid Bruno 18 rue de la mairie

Services

- Hélène Flandrin, conseillère en immobilier, 22 route de Licques, 06.49.37.31.38
- Perrine Bouchez-Dubois conseillère en immobilier, 175 Route de Licques 06 67 90 59 07

Événementiel

- MARYNE organisation d'événements pour particuliers et professionnels
Décorations événementielles 07 82 07 24 07

Salon de toilettage

- Mille poils, chiens et chats, Lisa Lemblé- Mille, 5 chemin de Tilques, 07.61.60.47.99

Pension chiens, chats, petits animaux de compagnie

Le Havre des 4 pattes, Honorine Douche, 45 Rue de la Troussebière 06 07 39 80 47

ZUD AUSQUES 2025

Un village aux multiples ressources

Les animations fêtes et cérémonies

JANVIER

CONCERT DES ROIS

Comme chaque année le traditionnel concert des Rois donné par la chorale « Fasila Chanter » en l'église du centre, a ouvert en musique le mois de janvier aux couleurs hivernales, d'un village enneigé.



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



C'est devant un parterre d'élus locaux du territoire et en présence de nombreux administrés que s'est tenue la cérémonie d'échanges de vœux 2025, l'occasion pour Madame la 1ère adjointe et Monsieur le maire de

retracer les principaux chantiers de l'année 2024 et présenter ceux de l'année 2025.

ÉPIPHANIE À LA CANTINE



Tradition était à l'honneur : pour fêter l'Épiphanie comme il se doit, petits et grands gourmands ont pu déguster de délicieuses galettes des rois, préparées par Cédric notre boulanger.

Qui a eu la chance de trouver la fève et devenir le roi ou la reine du jour ? Il suffit de voir la mine réjouie des heureux élus.

FÉVRIER



Planter des arbres pour réguler les eaux pluviales et développer davantage la biodiversité !



Grâce à l'opération « **PLANTONS LE DÉCOR** » 300 pieds d'arbustes pour haies ont été plantés le long d'un chemin de randonnée. L'objectif : lutter contre le ruissellement des eaux et apporter de la biodiversité.



Cette action portée par la municipalité depuis plusieurs années, a réuni les élus, la société de chasse, l'association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine.

RÉUNION CITOYENNE



Xavier Brioul, architecte DPLG retenu par la commune pour la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation et d'extension de la salle polyvalente, est venu à la rencontre de la population pour présenter les attentes et les besoins de la commune, expliquer les contraintes du projet et développer l'avant-projet qu'il propose. L'occasion pour lui de répondre aux questions des personnes présentes.

ALSH DES VACANCES DE FÉVRIER sur le thème du carnaval



MARS



Opération « HAUTS DE FRANCE PROPRES »

Un nettoyage dans la bonne humeur malgré un froid mordant !

En coopération avec différentes associations : la société de chasse, l'association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine, l'association des cavaliers randonneurs de la Morinie, l'association des amis de l'église de Cormette, et les élus de la commune !



FÊTE DE LA BIÈRE organisée par l'association FESTI'VILLAGE et le concours de la municipalité

AVRIL



ALSH DES VACANCES DE PRINTEMPS



CHASSE AUX ŒUFS

organisée par
« Festi'Village » et la
municipalité



MAI



Journée sportive et barbecue convivial organisés par les associations de Zudausques : Festi'Village, l'Âge d'Or, le Foyer Rural et les Amis de l'Église de Cormette au profit de l'association « **DES ÉTOILES DANS LA MER** » en mémoire de Gauthier Devulder



Cette année c'est la commune de Quercamps qui a reçu les **JEUX INTERVILLAGES** : les athlètes Zudausquois sont montés sur le podium pour une 2^{ème} place bien méritée !



Très chaleureuse **INAUGURATION DU « BAR RESTAURANT POTO »**



APÉRITIF CITOYEN organisé par la commune dans le cadre de la fête des voisins

COMMÉMORATION DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945 :

Quatre jours pour se souvenir des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale



Exposition préparée par Gaëtan Sagot, retraçant les combats dans l'audomarois et l'héroïque parcours des résistants du réseau de Maître Havet, conférences sur la résistance dans le pays de Lumbres et sur le parcours du résistant André Caron mort en déportation, inauguration de la stèle dédiée à l'appel du 18 juin 1940 lancée de Londres par le Général de Gaule, dépôt de gerbe au monument aux morts, et hommage rendu aux trois soldats anglais et irlandais morts à Zudausques pendant les grands conflits, ont marqué ces 4 jours.



FÊTE DE LA MUSIQUE, organisée par la commune en collaboration avec le « Bar Restaurant POTO »

Un concert dynamique et joyeux donné par les groupes « Au coin de ta rue » et « Justin Blaise »



FÊTE DE L'ÉCOLE Sous un soleil estival et devant un public venu très nombreux pour les applaudir, les enfants de l'école ont présenté leur fête d'une année scolaire riche en découvertes, sur le thème de la mer.

JUIN



Dans le cadre de l'opération « **FLEURIR LE PAS DE CALAIS** », petite tournée à travers notre village avec les membres du jury



REMISE DE DICTIONNAIRES aux enfants de CM2 de Zudausques qui partent en 6^{ème} à la rentrée de septembre

JUILLET





FESTIVITÉS DE LA DUCASSE DU VILLAGE au son de la fanfare de Lumbres « Lyre et Harmonie »

Dépôt de gerbe au monument aux morts, remise de médailles du travail, concert en plein air, brocante nocturne, goûter offert aux nouveaux nés de l'année 2024, et remise d'un chèque de 2480€ à l'association « des étoiles dans la mer ».



L'ALSH DES VACANCES D'ÉTÉ a permis aux enfants de « traverser l'Histoire », et les ados se sont éclatés à la « COLO » PROPOSÉE PAR LA CCPL à Val Cénis en Savoie.

Clap de fin pour Anne Gaëlle après une décennie de dévouement au service des enfants. Une page se tourne, après 10 ans de projets portés avec énergie et bonne humeur. Un grand merci !





INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS, et les abords, rénovés après les inondations en présence de **JEAN-GUY WALLEMME**, figure emblématique du football régional. Il a souligné « *l'importance du sport comme moteur de lien social et de reconstruction* », saluant l'engagement de la commune pour ses jeunes et ses associations.

SEPTEMBRE

WEEK-END DU PATRIMOINE RICHE EN DÉCOUVERTES

Inauguration du puits chemin d'Audenthun, repas, expositions dans les églises, exposition de voitures, tracteurs et motos, jeux pour les enfants, promenade découverte du village... Ce week-end a rassemblé les habitants autour du **patrimoine, du partage et de la convivialité**, confirmant une fois encore l'attachement de Zudausques à la préservation et à la valorisation de son histoire locale.





Les enfants ont regagné les bancs de l'école, et les tout-petits accompagnés de leurs « nounous » ont fait une rentrée sportive au **RAM**.

NOVEMBRE



ALSH DES VACANCES DE TOUSSAINT



RENCONTRE CITOYENNE



COMMÉMORATION de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 qui marqua la fin de la 1^{ère} guerre mondiale et dépôt de gerbe par des enfants de Zudausques



REPAS DES AÎNÉS

90 convives ont participé au repas des aînés organisé par la commune et animé par « Agathe »
 Merci à Pauline et Thomas du Restaurant POTO de Zudausques pour la préparation du repas et à Marie et Cédric de la Boulangerie Maison Delbecque de Zudausques pour la préparation du dessert



DÉCEMBRE

SAMEDI DE LA SOLIDARITÉ



Ramassage de denrées non périssables par l'Association le Club de l'Âge d'Or au profit des Restos du Cœur de Lumbres, randonnée familiale organisée par l'Association des Cavaliers de la Morinie avec une petite soupe offerte à chaque randonneur. Les bénéfices de la randonnée sont reversés au Téléthon.



FESTIVITÉS DE NOËL DANS LA COMMUNE

Producteurs locaux, créateurs et artisans, ont participé au **MARCHÉ DE NOËL** organisé par la boulangerie Delbecque.

Préparation et distribution des **COLIS DE NOËL** offerts par la commune aux personnes de 67 ans et plus.

SPECTACLE DE NOËL pour tous les enfants de l'école et **DISTRIBUTION DE FRIANDISES** par le Père Noël

PARLONS TRAVAUX

Les travaux et aménagements en 2025

VOTRE SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ

➤ Salle Guy Lyon (maison des associations)

La porte de l'issue de secours de cette salle a récemment été changée par l'entreprise Demol de Quelmes, cela permettra que cette porte, en cas de besoin, retrouve sa fonctionnalité d'origine car elle dysfonctionnait. Coût de l'opération : 3.096,40 euros HT.

➤ Nouvelle signalétique

- Des panneaux pour réglementer l'accès à certaines voies et limiter la vitesse

Nos chemins ruraux n'ont pas vocation à être des pistes ou des voies de défoulement pour des adeptes du 4X4 sportif ou du raid moto.



Des panneaux réglementaires ont été récemment ajoutés pour limiter certains accès, en prenant soin de préserver les activités agricoles et la pratique du vélo et de la marche.

Des panneaux limitant la vitesse en agglomération ont aussi été ajoutés ; d'autres suivront.



La tranquillité dans notre village fait l'objet de toute notre attention.

- Réfection du marquage au sol

Comme vous pouvez le constater, il a été fait réfection du marquage au sol pour la sécurité des usagers de nos voies communales et application de peintures portant rappel de la limitation de la vitesse à 30 sur les voies communales où trop souvent encore il est à déplorer des vitesses excessives.



LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE

Être propriétaire d'un parc immobilier conséquent ne génère pas que des recettes (loyers).

Il faut régulièrement assumer des travaux d'entretien, en extérieur sur toitures, maçonneries et structures et à l'intérieur s'assurer régulièrement du bon état des installations (chauffage, sanitaires, menuiseries, peintures, revêtements de sols, tapisseries ...) Tout cela représente un coût d'autant que les bâtiments vieillissent.

Les granges de la ferme Marcotte sur lesquelles il va falloir procéder à des réparations et des aménagements pour assurer la pérennité des bâtiments et leur sécurité.

Nos deux églises qui, après les importants travaux extérieurs, nécessitent des travaux intérieurs. En 2025 a été remise en peinture la barrière principale de l'église de Cormette.

Outre l'entretien régulier (ménage) les agents techniques de la commune doivent aussi intervenir au sein de l'école et des autres équipements mis à disposition (en particulier des associations) pour procéder à des petites réparations ou mises en conformité. Cela représente aussi une dépense annuelle non négligeable.



L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE N'EST JAMAIS OUBLIÉE



Au-delà des habituels opérations de fleurissement avec le concours des quelques volontaires que nous remercions vivement pour leur collaboration, la commune, avec le soutien de la société de chasse, a procédé à la mise en œuvre de nouvelles haies (environ 500 plants).

Des tables de pique-nique et des bancs supplémentaires ont été implantés sur différents sites de la commune. De nouvelles installations appréciées de nos habitants mais aussi des nombreux randonneurs qui traversent la commune.



RESTAURATION DE L'ABRI EN TORCHIS

Si vous vous êtes promené dans le coin de verdure autour de la ferme thérapeutique, vous avez certainement visité l'abri en torchis situé sur le parcours pédagogique de la Taillette.



Cet abri, construit depuis plusieurs années, avait été vandalisé ; une cloison avait été entièrement cassée. Il avait donc besoin d'une réfection. Avec l'aide du parc et par l'intermédiaire du Lycée de Lumbres, la construction a été en partie rénovée.

Prochainement, les élèves du lycée de Lumbres procéderont à une nouvelle restauration. En effet, une fois encore, cet abri a été volontairement détérioré. Un tel comportement est déplorable et regrettable!



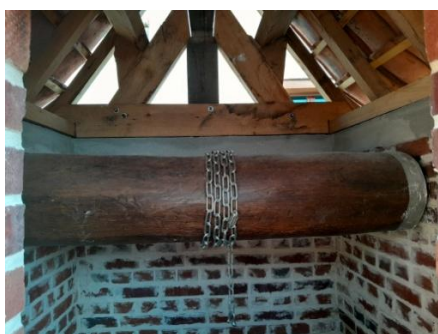
LE PUIITS À AUDENTHUN

Dans la continuité : Après la restauration du puits en bas de la rue de la Troussebière en 2024, le puits situé à Audenthun a été entièrement rénové au printemps 2025.

Un chantier réalisé par l'association d'insertion APRT pour le compte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale avec le concours de la fondation du patrimoine et de la commune. Le puits a été rénové de l'intérieur comme de l'extérieur, via un chantier d'insertion.

L'inauguration fut l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet et notamment Jacques Bocquet, conseiller délégué à la culture et au patrimoine mais aussi Dominique Rembotte, déléguée de la fondation du patrimoine et Sophie Warot présidente du PNRCMO.

Un grand merci également à M et Mme Michel Bavelaere qui nous ont autorisés à procéder à cette restauration.



Sans oublier les projets déjà engagés ...

SALLE POLYVALENTE : DÉBUT DU CHANTIER CETTE ANNÉE



Après une année d'études et de concertation (réunions publiques et réunions de travail avec la maîtrise d'œuvre) le bureau d'architectes PARALAX procède actuellement au dépôt du permis de construire relatif au projet d'extension et de rénovation de la salle polyvalente.

Prochainement seront produits les documents de consultation des entreprises pour mettre en concurrence les entreprises ayant la capacité d'intervenir sur ce chantier. Sur la base de ces documents la commune pourra déposer les demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels habituels : État, Région, Département, Intercommunalité (CCPL).

A ce jour le coût total de la réalisation du projet est estimé à un peu plus de 1.370.000 euros HT.

Si l'instruction du permis de construire se passe dans le délai réglementaire imparti (4 mois) et si nos partenaires financiers sont au rendez vous de ce projet bien nécessaire à la vie sociale et associative de notre commune, le chantier pourrait débiter cet été.

Le moment venu, et en particulier pour la rentrée des classes de septembre 2026, toutes les dispositions seront prises pour assurer le service de cantine aux enfants fréquentant notre école, c'est notre priorité. Pour faire au mieux, des solutions alternatives seront proposées aux associations pour la continuité de leurs activités. Nous remercions d'ores et déjà pour leur compréhension toutes celles et ceux qui seront impactés par ce chantier bien nécessaire pour le bien vivre ensemble au sein de notre commune.

RÉHABILITATION ET MISE EN SÉCURITÉ DE LA ROUTE DE LEULINE (CD 212^E)

Selon le proverbe bien connu « Rome ne s'est pas construit en un jour » les grandes réalisations demandent temps et patience.

Le département du Pas de Calais et la commune ont depuis 2015 convenu de la réfection des **voiries départementales** sur plusieurs années. En effet ni le département ni la commune n'ont la capacité



financière d'assumer les coûts de tels travaux sur des périodes rapprochées. Étant rappelé que la sécurité, l'éclairage public, les bordurations et les cheminements sont à la charge de la commune.

Ainsi en 2018, la sécurité des enfants aux abords de l'école étant une priorité et nous avons réalisé prioritairement la sécurisation et la rénovation de la rue de la mairie. Un chantier qui de manière significative, et de l'avis général, a bien amélioré le cadre de vie et la sécurité en cœur de village. Travaux pour lesquels nous avons contracté

un emprunt de 160.000 € au taux de 1,43% sur 25 ans.



Puis en 2021 c'est la voie la plus fréquentée, la route de Licques, qui a fait peau neuve sur la partie agglomérée déjà dotée du réseau d'assainissement. En effet il ne s'agit pas de devoir recreuser des tranchées une fois la route réparée.

Un projet d'un coût de plus de 905.000 € financés pour partie par un emprunt de 300.000 € au taux de 1,73% sur 25 ans.

En 2025 c'est au tour de la voie départementale 212^E, route de Leuline, d'être l'objet de l'attention du

département et de la commune. « Tout vient à qui sait attendre ».

L'étude confiée au bureau d'ingénierie Tracks a débuté en septembre et une première réunion avec les riverains s'est tenue en novembre dernier. L'occasion pour les nombreuses personnes présentes d'identifier **deux priorités : la sécurité des piétons et la gestion du pluvial**. Priorités que la maîtrise d'œuvre s'attache à prendre en compte dans l'avant-projet qu'elle aura prochainement l'occasion de présenter aux riverains et aux élus de la commune.



MAIS AUSSI LA CONTINUITÉ DU PROGRAMME DE

RÉNOVATION DES VOIES COMMUNALES

Ayant reçu notification de l'octroi d'une subvention FARDA de 15.000 € de la part du conseil départemental la commune procédera en 2026 à la réparation du chemin du Moulin (environ 1 km).

La deuxième tranche de travaux chemin des marronniers suivra.



VIDÉOPROTECTION : UNE NOUVELLE SOURCE DE FINANCEMENT

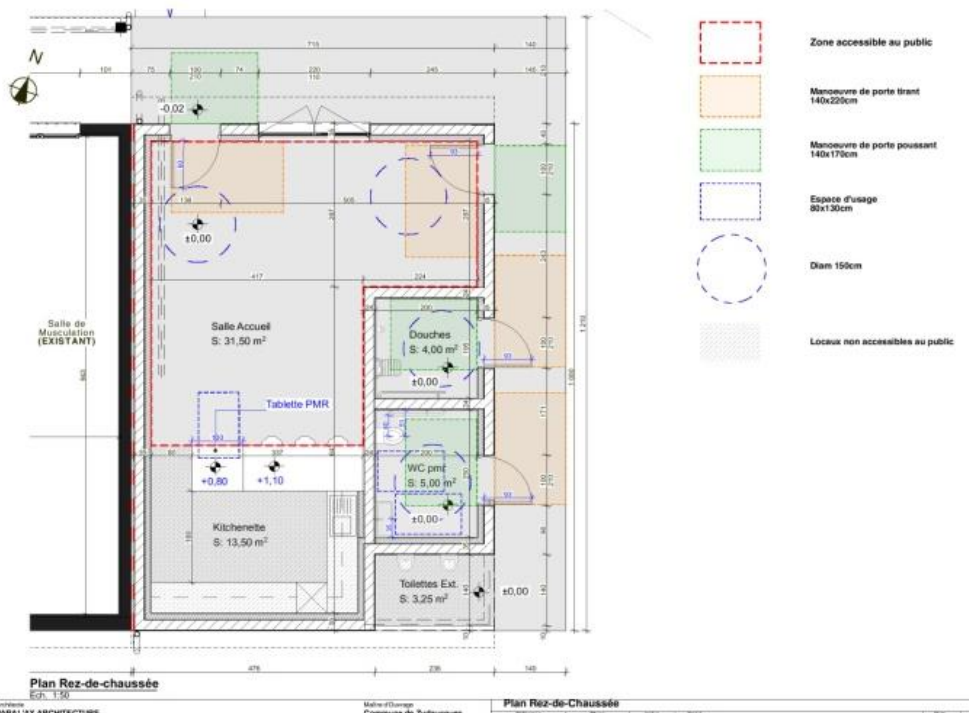
Notre patience et notre pugnacité, en particulier vis à vis de l'Europe, auront fini par payer : avec la communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL) nous avons récemment obtenu la possibilité d'accéder au dossier FEDER « Smart territoire » et de ce fait, par le biais d'un groupement de commandes, bénéficier d'un financement de ce projet à hauteur de 60% minimum. Pour mémoire le projet prévoit la mise en œuvre d'une douzaine de caméras sur 8 sites de la commune pour un montant d'environ 85.000 € HT. Le coût résiduel pour la commune sera bien inférieur à la prévision initiale. Une aubaine pour nos finances communales.

ET ENCORE DES TRAVAUX À L'ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS JEAN GUY WALLEMME

Beaucoup se souviennent de cette belle inauguration de l'espace sportif et de loisirs en juillet dernier. L'occasion d'une belle confrontation entre deux équipes de football, l'Union Sportive du Pays de Saint-Omer (USPSO) et le stade Béthunois, deux équipes évoluant actuellement en Régional 1 et les spectateurs venus nombreux pour les supporter en présence de Jean Guy Wallemme, entraîneur du stade Béthunois et ancien joueur professionnel du RC Lens.



Consciente que notre jeunesse a aussi besoin d'autres équipements pour pratiquer des loisirs la municipalité procède actuellement à la construction d'un local dédié à l'accueil des activités du centre de loisirs sans hébergement (ALSH) en particulier pour améliorer les conditions d'accueil et d'hygiène des campings organisés régulièrement sur le site. Aussi ce nouvel espace couvert d'environ 60 m² comptera une douche, des sanitaires aux normes, un espace de cuisine et de convivialité pour pouvoir partager un repas les enfants et rassurera leurs parents.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES



DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LA CCPL POURSUIT
LES AIDES AUX HABITANTS DU TERRITOIRE



- Pour l'installation d'un système de récupération de l'eau de pluie

- ✓ 60 € pour l'installation d'une cuve < 300 l
- ✓ 80 € pour l'installation d'une cuve > 300 l, d'un surpresseur ou d'une pompe

Dossier téléchargeable sur le site cc-paysdelumbres.fr



- Pour l'aide à l'achat d'un vélo, un par foyer, elle propose trois types de subventions ouvertes à l'ensemble des habitants de la CCPL sans conditions de revenus :

- ✓ Aide de 10% du prix HT du vélo à assistance électrique plafonnée à 125 €
- ✓ Aide de 10% du prix HT du vélo sans assistance électrique plafonnée à 50 €
- ✓ Aide de 40% du prix HT du vélo adapté aux personnes

à mobilité réduite plafonnée à 500 €.

Dossier téléchargeable sur le site cc-paysdelumbres.fr



- Pour se procurer un composteur individuel au tarif de 15 € (valeur réelle de 92 €)

- ✓ depuis le site internet

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScwLEcGIOMplmTxr84sqwz0-1DUE84mpozVZGK1qABduT8cBQ/viewform>

- ✓ ou en s'adressant directement à la CCPL.

Le retrait s'effectue sur rendez-vous, uniquement le mercredi après midi dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres.

Plus d'infos au 03.21.12.94.92.



- Pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH)

Cette action engagée pour 2024-2029 avec l'État, permet de financer des travaux d'économie d'énergie, de sécurité, d'adaptation, de salubrité...sous conditions de revenus.

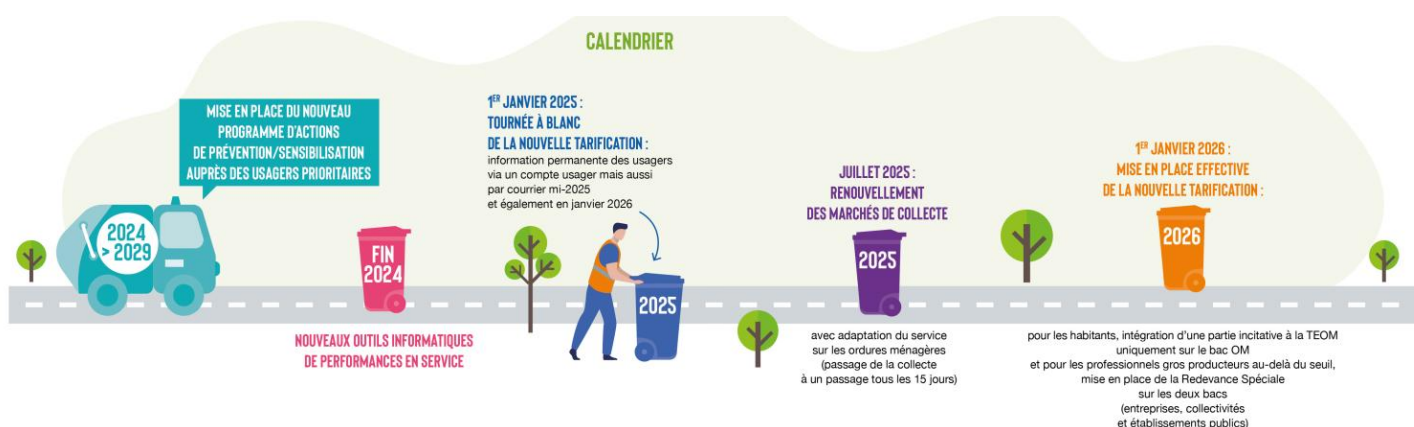
Plus d'infos au 03.21.91.86.00.

PRÉVENTION, RÉDUCTION ET OPTIMISATION DES DÉCHETS

Une nouvelle stratégie à l'horizon 2030

Ne pas gaspiller, améliorer le tri, valoriser le réemploi, étendre le recyclage et limiter au maximum l'incinération,... autant d'objectifs qui s'inscrivent dans la démarche engagée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres afin de mieux maîtriser l'ensemble du processus de gestion des déchets et ses impacts sur l'environnement.

Après deux ans de travail, en concertation avec un comité citoyen d'habitants et d'entreprises du territoire, les élus de la CCPL ont arrêté la feuille de route 2024-2030 qui permettra de poursuivre les efforts engagés et atteindre les objectifs règlementaires, dans l'optique de préserver la planète et notre territoire.



La prise en compte dans la fiscalité liée aux déchets de cette incitation à la baisse des tonnages « des non recyclables » (bac noir) et à la hausse de la valorisation des « recyclables » (bac jaune) est progressivement mise en place depuis le 1^{er} janvier 2025 qui fut une « année blanche » sans changement, et officiellement opérationnelle à compter de janvier 2026.

En 2026, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) évolue en Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) sur la poubelle noire. Il ne s'agit aucunement d'une nouvelle taxe mais d'une évolution de la tarification pour la rendre plus juste afin que chacun soit responsable des déchets qu'il produit.

Si vous souhaitez évaluer le montant de votre TEOMI 2026 qui apparaîtra sur la Taxe Foncière de 2027, un **simulateur** est à votre disposition depuis le site de la CCPL pour vous permettre d'anticiper les choses et d'adapter vos méthodes de tri, vos litrages de bacs, vos habitudes de consommation...

Vous pouvez créer également **votre compte usager** depuis le site internet de la CCPL [cc-paysdelumbres.fr rubrique déchets \(depuis la page d'accueil\)](https://cc-paysdelumbres.fr/rubrique%20d%C3%A9chets).

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés, nos agents France services sont à leur disposition pour les aider à créer leur compte et des ordinateurs sont mis à disposition à la CCPL pour se connecter.

Ce compte usager permettra de suivre le rythme de votre collecte de déchets et votre situation personnelle.

Ensemble, Réduisons nos déchets !

*Vous allez
être fiers
de vous !*

PLASTIQUE
Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans ma **poubelle jaune** !

- Les emballages, bouteilles et flacons en plastique :
 - flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou boîtes de poudre chocolatée.
- Les boîtes et emballages métalliques :
 - Opércules et capsules café en métal
- Les briques alimentaires...

LES BONS GESTES DE TRI

- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Déposer dans le bac en vrac, séparés les uns des autres et sans sac

CARTONS & PAPIERS
Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans le **Point d'Apport Volontaire Papier/Carton** !

- Emballages papier, carton ...
- Journaux, magazines ...

BIO-DÉCHETS
Déchets Alimentaires

Ce que je dépose dans le **composteur individuel** !

- Restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf,
- Tontes de gazon, feuilles mortes ...
- Essuie-tout ...

DÉCHETS NON RECYCLABLES

Ce que je dépose dans la **poubelle d'ordures ménagères** !

- Couches bébé, cotons à démaquiller...
- Mouchoirs et masques en papier
- Stylos, rasoirs en plastique jetables ...
- Papiers peints souillés

Les déchets déposés dans la poubelle d'ordures ménagères sont uniquement les déchets restants après le tri.

VERRES
Déchets Recyclables

Ce que je dépose dans le **Point d'Apport Volontaire Verre** !

- Le verre :
 - Pots de confiture, bouteilles en verre

LES BONS GESTES DE TRI

- Ne pas mettre les couvercles
- Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider

Ce que je dépose dans le **composteur partagé** !

- Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et légumes, peaux d'agrumes, sachets de thé, filtres en papier, laitages, croutes de fromages en petits morceaux ...
- Déchets de maison** : mouchoirs papier, essuie-tout, carton brun, boîtes d'œuf, papier sulfurisé en petite quantité
- Restes de repas** : légumes cuits, pâtes, riz, viandes en petite quantité, restes de pain, coquillages broyés, et avec modération

CE QUE JE NE METS PAS

- Litières d'animaux
- Tontes de gazon et gros végétaux, plantes invasives
- Matières plastiques et synthétiques

Guide du tri

L'appli qui vous facilite le tri au quotidien

disponible sur Google play et l'App Store

Retrouvez les bons gestes, à travers le **mémo tri** sur le site internet : [cc-paysdelumbres.fr / rubrique déchets](http://cc-paysdelumbres.fr/rubriquedechets). La CCPL vous accompagne tout au long de l'année à travers des ateliers gratuits. RDV sur les réseaux sociaux pour retrouver le programme !

La CCPL s'engage dans une politique de réduction des déchets et soutien chaque habitant suivant cette démarche en proposant tout au long de l'année de multiples activités, gratuites et libres à tous les habitants du territoire sur inscription.

Notre animatrice développement durable propose entre autres des ateliers de confection de produits d'entretien naturels à base de cire d'abeille des ruchers de la CCPL, des ateliers de cuisine anti gaspillage, la mise en pratique de la permaculture, une technique écoresponsable de jardinage, ... et encore bien d'autres sujets sont abordés. Elle se rend également dans les écoles (primaires, collèges, lycées) du territoire pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la réduction des déchets et met en place le défi Zéro Déchet Zéro Plastique qui pousse les familles à consommer autrement. Les ateliers visent à mobiliser les habitants du territoire afin de faire évoluer les modes de consommation et ainsi faire diminuer le poids des déchets dans les poubelles.

En parallèle, au service culture de la collectivité, le Réseau PLUME dispose d'un fond thématique à propos de la réduction des déchets, disponible dans les 12 médiathèques du territoire.

Le service déchets ménagers met à disposition pour la somme de 15 euros des composteurs de jardin qui permettent d'alléger le poids des poubelles mais aussi, et ce à titre gratuit, des STOP PUBS ainsi que des supports informatifs sur le tri des déchets en Pays de Lumbres.

"Réduire les déchets, cela commence dans un magasin au moment de l'achat, cela se poursuit à la maison ou sur le lieu de travail, et cela continue devant une poubelle et les conteneurs de tri", rappelle l'ADEME.

Pour contacter les services de la CCPL :

- Prévention des déchets : 03 21 12 94 92 du lundi au vendredi de 8H30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par courriel tri@ccplumbres.fr**
- France services : 03 21 12 94 94 du lundi au vendredi de 8H30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par courriel accueil@ccplumbres.fr**

LA MAISON DES SERVICES « FRANCE SERVICES »

Un accompagnement de proximité pour tous



La Maison des Services, labellisée France services, est le siège de la communauté de communes du Pays de Lumbres. Elle accueille les habitants pour les accompagner dans toutes leurs démarches du quotidien.

Du lundi au vendredi, les agents vous reçoivent de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que les 1er et 3^e samedis du mois de 9h à 12h.

Il est également possible de prendre rendez-vous en ligne directement via le site internet de la CCPL : cc-paysdelumbres.fr

Sur place, les agents d'accueil et France services sont présents pour informer, orienter et accompagner chaque usager dans un large éventail de démarches : services administratifs, demandes de titres d'identité, accompagnement aux démarches en ligne, ateliers numériques, et bien plus encore. L'objectif étant d'offrir un service accessible, clair et adapté à chaque situation.

La Maison des Services met aussi à disposition du public du matériel en libre accès : ordinateur, imprimante, matériel de visioconférence... Autant d'outils facilitant les démarches personnelles ou administratives.

Enfin, pour les situations nécessitant davantage de confidentialité, un espace privatif est prévu afin d'offrir un accueil dans les meilleures conditions possibles.

La Maison des Services – France Services demeure ainsi un lieu de proximité, pensé pour simplifier la vie des habitants et garantir un service public accessible à tous.

Adresse : 1, chemin du Pressart-62380 Lumbres



UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP) est un espace chaleureux pour échanger, jouer, discuter, créer du lien avec son enfant. Un lieu de sociabilisation ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent...), pour y passer un moment, 30 minutes ou une matinée entière.

Pour fonctionner, le LAEP fait appel à des accueillants volontaires. Vous avez une formation ou une expérience en lien avec la petite enfance, le social ou le médico-social ? Vous avez envie de vous investir dans une activité qui a du sens ? N'hésitez pas à nous contacter !

- **LAEP CCPL : 03 21 12 91 99 / 06 07 49 32 20**

WELCOMER : UN PARTENAIRE ESSENTIEL POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



L'agence d'attractivité WELCOMER (anciennement SOFIE) accompagne celles et ceux qui souhaitent vivre, travailler ou entreprendre sur notre territoire. Sa mission : valoriser notre cadre de vie, soutenir la création d'activités et d'emplois, et accueillir les nouveaux habitants grâce à un accompagnement personnalisé. La CCPL, qui finance l'agence avec la CAPSO, en fait un partenaire incontournable pour renforcer notre dynamisme économique et attirer de nouveaux talents. En collaborant avec WELCOMER, notre territoire gagne en visibilité, en attractivité et en vitalité.

PLONGEZ CET HIVER DANS VOTRE CENTRE AQUATIQUE

Bien-être, sport et détente pour toute la famille !



Même en hiver, il est temps de ressortir votre maillot! Le centre aquatique intercommunal L'AA PISCINE vous ouvre ses portes pour un moment de sport, de détente et de convivialité. Pensé pour être à la fois familial et sportif, il offre un large choix d'espaces et d'activités adaptés à tous les âges.

Deux bassins de natation, un espace forme complet, ainsi qu'un espace Ludo Kids

spécialement conçu pour les plus petits : tout est réuni pour profiter de l'eau en toute saison. Les plus jeunes y découvrent les joies de la baignade, tandis que les plus grands peuvent perfectionner leur nage ou simplement se détendre.

Les personnels du centre aquatique, compétents et accueillants, proposent de nombreuses activités aquatiques adaptées à chacun : aquagym, aquabike, aquadestress... ainsi que des leçons de natation pour tous les niveaux !

L'Aa Piscine est également totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, pour garantir un accueil inclusif et confortable.

Plus d'infos et réservations des activités en ligne sur le site de l'Aa Piscine : laapiscine.fr

UNE RECONVERSION POUR LE SITE DE L'ANCIENNE PISCINE

Le projet de renaturation de l'ancienne piscine est bien avancé. Bientôt, le théâtre de verdure fera le lien entre ville et quartier du Marais.



La transformation de l'ancienne piscine intercommunale en un espace de nature accessible à tous est en cours. Ce projet porté par la CCPL vise à redonner toute sa place à la biodiversité, en plein cœur de la ville.

Après la phase de démolition, le chantier de renaturation est en cours. Le terrassement et le nivellement du terrain ont été effectués cet été et les

plantations cet automne, pour les premières déambulations au printemps 2026.

Le choix des élus de la CCPL a été de ne pas reconstruire, préférant adopter une démarche de renaturation du site, d'observation de la nature et d'animations de plein air gratuit, accessible à tous.

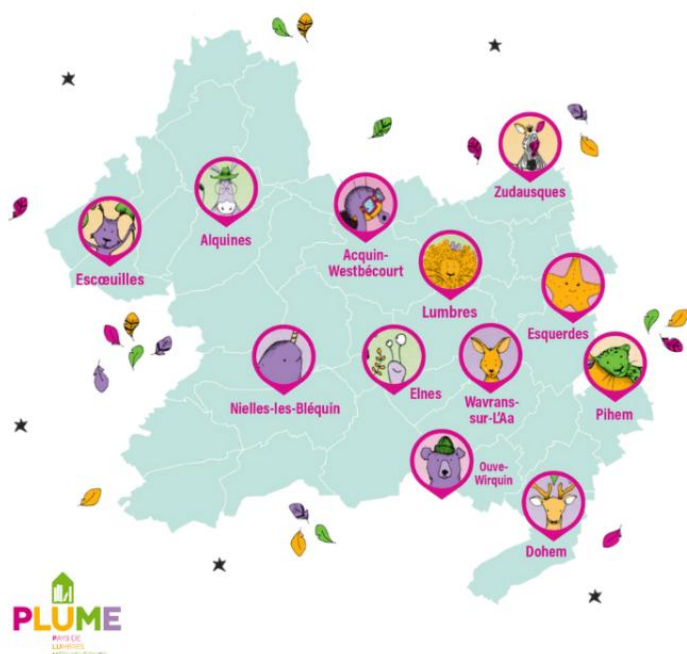
LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE LA CCPL : PLUME

Vivre en milieu rural et accéder facilement à la culture, c'est possible en Pays de Lumbres grâce à un réseau unique de lecture publique accessible gratuitement à tous : PLUME.

La collectivité a mis en place depuis 2012 un service public culturel de proximité à travers la mise en réseau de 12 médiathèques sur le territoire, PLUME - Pays de Lumbres Médiathèques, qui compte un peu plus de 3100 abonnés.

Les 13 bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes du Pays de Lumbres sont en ligne : coordonnées, horaires, photos, animations, informations diverses, consultation du catalogue, accès à votre compte personnel, sélection de documents...

★ LE RÉSEAU PLUME ★



★ Suivez les actualités du Réseau sur  **plumemediatheques**

★ Un Réseau de 12 médiathèques sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

★ Un abonnement **GRATUIT** et à durée illimitée, valable dans nos 12 médiathèques.

★ + de 5000 nouveautés par an,
+ de 60 000 documents à consulter sur place ou à emprunter (Livres, CD, DVD, revues...)



LUTTE CONTRE LE DÉBORDEMENT DU BASSIN D'INFILTRATION DE LA SANEF



En début d'année dernière, dans le bulletin municipal nous vous rendions compte des actions portées par l'ensemble des partenaires compétents dans la prévention, la lutte contre les inondations et le risque d'inondations. Quand bien même les ouvrages d'hydraulique douce à l'amont de l'A26 font l'objet de réparations ces mesures demeurent insuffisantes pour endiguer les ruissellements amont et en particulier éviter le débordement du bassin de la SANEF qui impacte notre commune.

En 2025 pour répondre aux demandes des services de l'État et du SmageAa la SANEF a pris en charge une étude plus importante, complémentaire à l'étude Verdi qui avait été présentée en sous-préfecture en juillet 2024.

Sous l'autorité de Mme la Sous-préfète, qui s'implique personnellement dans ce dossier, une première restitution de cette étude s'est tenue en sous-préfecture de Saint-Omer le 30 avril 2025 et a permis d'acter le principe d'une solution consistant en la réalisation d'un remblai en amont de l'autoroute.

À ce stade, à l'issue des points d'étape organisés les 30 juin et 2 octobre 2025, une solution technique semble se préciser, reposant sur la mise en œuvre d'un remblai ou d'une digue en amont de l'infrastructure, associé à un dispositif de régulation des débits destiné à calibrer les flux vers le bassin

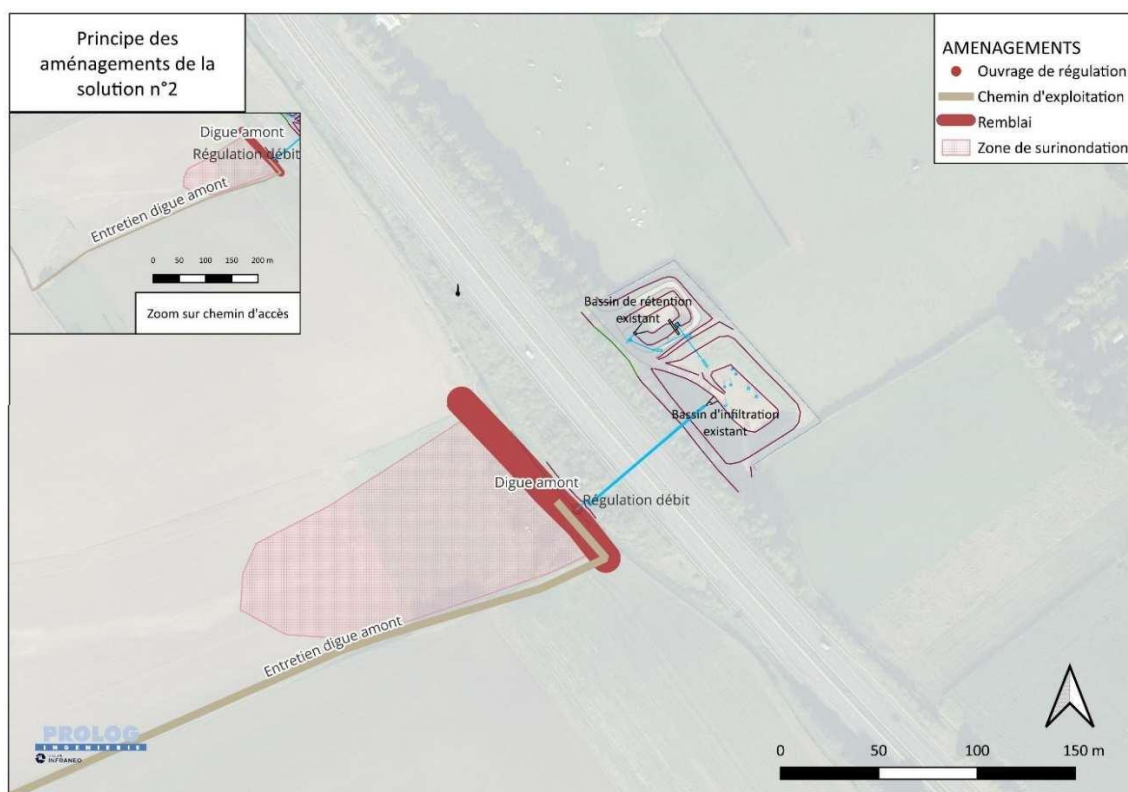
d'infiltration. Le coût estimé des solutions envisagées s'inscrit dans une fourchette qui varie entre 1 000 K€ HT et 1300 K€ HT, il s'agit d'un montant important qui nécessite d'envisager toutes les pistes de financement. Des travaux qui doivent être décidés par la CCPL et le SmaageAa et pour lesquels le financement sera étudié dans le cadre du prochain PAPI mais aussi dans le cadre des financements de droit commun (DETR, SFIL...).

Malgré la mobilisation de tous sur ce dossier il ne faut pas croire en l'effectivité de travaux avant 2028 car comme toujours, sur des projets aussi coûteux il faut mobiliser les financements et ce qui n'est pas chose aisée en ces temps difficiles.

En attendant la commune assume régulièrement, et au mieux de ses possibilités, les désagréments engendrés par le débordement du bassin SANEF. Encore récemment, lors des fortes quantités de pluies des 9, 10 et 11 janvier, le terrain de football a contenu les eaux amont du fait d'un nouveau débordement du bassin SANEF. La municipalité n'a pas manqué d'informer les institutions compétentes de ce nouveau constat. Notre pugnacité finira par porter ses fruits...

L'étude complète, livrée en décembre dernier, est consultable sur le site de la commune.

AUTRE CONSTAT



Pendant que le bassin SANEF débordait le petit bassin de tamponnement réalisé en 2023 par la commune à l'aval du chemin du moulin a prouvé une fois de plus son utilité et son efficacité pour protéger le lotissement de la taillette des ruissellements. Le bassin entretenu et curé avant cet hiver a parfaitement fonctionné puisque rempli à la moitié de sa capacité malgré les dizaines de millimètres tombés du 8 au 11 janvier. La décantation (infiltration) in situ a bien fonctionné.

FOURNITURE DE L'EAU POTABLE : RAPPEL SUR LA TARIFICATION ÉCO-SOLIDAIRE

La TES (Tarification Eco Solidaire) est une tarification par « tranche » ou « progressive ». À chaque tranche de consommation est associé un prix du m³ de l'eau. Cette tarification progressive de l'eau signifie que le prix du m³ augmente à chaque palier de consommation.

Ainsi, plus vous consommez d'eau à l'année, plus votre prix de l'eau augmente, cela est vertueux quand on sait que les réserves en eau potable ne doivent pas être gaspillées. De plus cette tarification incite à la sobriété des usagers afin de maîtriser son budget eau. **Elle s'accompagne d'un volet solidarité en intégrant un tarif avantageux dédié aux bénéficiaires de la CSS** (complémentaire santé solidaire). Les élus du territoire ont souhaité ajouter le volet « équité » afin de tenir compte du nombre de personnes composant le foyer. Pour cela le SED disposera des informations de la Caisse d'Allocation Familiale afin d'obtenir par conventionnement les données relatives à la composition des foyers et ainsi pouvoir intégrer une modulation tarifaire complémentaire.



➤ L'eau essentielle de 0 à 80 m³ par an

Pour que l'eau soit accessible à tous, pour couvrir les besoins quotidiens du foyer, un tarif de la fourniture de l'eau potable très bas par rapport aux autres territoires soit 1,10 € pour 1.000 litres (1 m³). Ce prix est de 0,41€ HT pour les bénéficiaires de la CSS.

(*) *Dans les faits peu de foyers dépassent les 80 m³ par an car la consommation moyenne observée sur les six communes de la CCPL est inférieure à 75 m³ par an et par habitation (source : rapport annuel validé par l'État).*



➤ L'eau utile de 81 m³ à 200 m³ par an

Pour respecter le budget de tous les foyers, quelle que soit leur taille, un prix de l'eau qui demeure inférieur à la moyenne régionale soit 2,07 € HT pour 1.000 litres (1m³)



➤ L'eau de confort au-delà de 200 m³

Parce qu'il est indispensable d'inciter chacun à faire des économies pour préserver la ressource, un tarif plus élevé qui encourage à faire des efforts pour réduire sa consommation soit 2,78 € HT pour 1.000 litres (1 m³).

C'est une réalité partout le prix du m³ d'eau potable ne cesse d'augmenter (source : site de l'agence de l'eau Artois Picardie)

Au SED le prix du m³ correspondant à la **fourniture de l'eau potable** demeure stable et maîtrisé du fait de la longue expérience de ce syndicat dans la gestion de la ressource et de sa qualité.

Chez nous l'eau est potable, propre à la consommation, ce qui n'est pas le cas partout.

En revanche le prix de l'assainissement correspondant à la collecte (réseau collectif) et aux traitements des eaux usées (épuration au sein d'une station) est sur notre secteur bien plus cher qu'ailleurs depuis **qu'en 2009 il a été fait le choix de l'assainissement collectif** et que pour ce faire il a été opté pour des choix techniques qui se sont avérés beaucoup plus coûteux qu'annoncés initialement.

En 2026 **pour l'assainissement des eaux usées** le prix du m³ sera maintenu à 4,96 € HT. Pour mémoire ce prix était de 5,40 € en 2020.

RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le 19 juin dernier le conseil syndical du Syndicat des Eaux de Dunkerque (SED) a adopté à l'unanimité la décision autorisant de procéder à une révision du schéma d'assainissement collectif adopté par les élus en 2009.

En effet à cette époque que ce soit au syndicat des eaux de Acquin-Boisdinghem-Quercamps ou que ce soit au sein du syndicat des eaux de Leulinghem-Quelmes – Zudausques les élus, assistés du bureau d'études SEMPACO, ont fait le choix d'un assainissement collectif sur la totalité du territoire communal (y compris les écarts).

Un choix ambitieux, résultant très certainement de l'intention de traiter équitablement toutes les habitations, mais **un choix financièrement déraisonnable** au regard des très lourds investissements à faire en cas de raccordement des hameaux éloignés des secteurs plus urbanisés (linéaire de tuyaux à mettre en œuvre trop important par rapport au nombre d'habitations raccordables).

Aussi pour maîtriser le prix de l'assainissement, déjà plus élevé qu'ailleurs, il a été décidé de corriger cela par la révision du schéma voté en 2009.

Cette révision débutera en 2026 et fera l'objet d'une enquête publique.

Très concrètement cette révision concerne essentiellement trois communes sur des secteurs limités : Acquin Westbécourt et le val, Zudausques le hameau de Cormette et Quercamps la rue des hortensias.

De plus, les secteurs « Route du Château d'Eau » commune de Zudausques, ainsi que « rue Principale » commune de Quercamps à compter de la « rue Capelle Bois jusqu'au Chemin Hurteau » et « rue Cathelinette » communes de Quercamps et Acquin-Westbécourt, feront l'objet au cours du second semestre 2026, d'une étude de faisabilité de mise en assainissement collectif afin d'évaluer les besoins en assainissement, les charges correspondantes, et envisager un zonage adapté.

A l'issue de cette étude, il appartiendra au comité syndical du SED d'adopter, de publier et de mettre en œuvre le nouveau zonage.

Pour les secteurs classés en zone d'assainissement non collectif et à compter de la publication du nouveau zonage (2027), leurs habitations devront disposer soit d'une attestation de conformité du traitement individuel existant soit sous délai mettre en conformité leur dispositif.

Les services du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois se tiennent naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

LA CAPSO ET LA COMMUNE MORINGHEM PARTENAIRES DU PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR NOIRCARME ET LIHEUSE

Lors du comité syndical du 11 décembre dernier, la convention relative à la création d'un groupement de commandes avec la CAPSO et la commune de Moringhem pour la réalisation des travaux sur les réseaux de canalisation d'eau potable et d'assainissement sur la commune de Zudausques a enfin été actée.

Une décision qui prouve que la CAPSO et la commune de Moringhem trouvent un intérêt à se « raccrocher » à notre projet.

Le SED prévoit le début des travaux au printemps prochain. Cela concerne environ 70 habitations dont une vingtaine sur Moringhem.



ET SI JE DEVENAIS ACTEUR BÉNÉVOLE D'UN CHANTIER COMMUNAL ?

Selon les motivations et les compétences des uns et des autres, tout citoyen volontaire pourrait devenir acteur des chantiers suivants :

- Extension et rénovation de la salle polyvalente, du vestiaire du complexe sportif...,
- Rénovation de l'intérieur de nos églises : plafond, peinture...,
- Préservation et rénovation du petit patrimoine culturel et cultuel : chapelles, calvaire...,
- Préservation, mise en valeur et entretien des espaces naturels et des sentiers.

Les savoirs et savoir-faire en matière de maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, peinture, jardinage sont les bienvenus.

Avec une dose de bonne humeur, de convivialité partagée et surtout de la bonne volonté nos trois compagnons ont prouvé qu'il était possible de faire de très belles choses pour notre commune. Un exemple à suivre...

Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'un de nos projets n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie en y déposant le formulaire ci-dessous :

Mr et/ou Mme.....

Adresse

Tél Email.....

Je suis volontaire pour participer au chantier suivant.....

Centre(s) d'intérêt(s)-compétence(s) en :

LE PARC NATUREL RÉGIONAL Caps et Marais d'Opale



Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour la richesse de ses patrimoines

qu'ils soient :

- naturels (la faune et la flore)
- paysagers
- bâtis (l'architecture traditionnelle)
- culturels et humains (les traditions, les coutumes, les savoir-faire

locaux...)



Afin de protéger ces richesses et les valoriser, les collectivités de ce territoire (communes, intercommunalités, Région, Département...) signent une charte valable 15 ans qui pose des objectifs concrets pour le territoire et donne les actions à mener. Cette charte est validée, lors de sa signature par le gouvernement. (une nouvelle charte est en cours d'élaboration).

On compte actuellement 58 parcs naturels régionaux en France, membres de la fédération des parcs naturels régionaux.



Notre parc (Parc Régional des caps et marais d'opale) inclut :

- 154 communes (et 4 communes associées)
- 10 intercommunalités
- 132 000 hectares
- 200 000 habitants
- 80 % de la biodiversité régionale

Ses principaux objectifs sont :

Biodiversité, énergies renouvelables, urbanisme, aide « coups de cœur », éclairage, restauration collective, tourisme durable.

Un syndicat mixte épaula les techniciens du parc pour mettre en place la charte.



Le Parc aide donc les communes qui veulent s'inscrire dans ses objectifs. C'est ainsi que notre commune a bénéficié de cette aide dans la réfection de nos deux puits, dans l'édification et la réfection de l'abri en torchis, dans les plantations que nous avons effectuées, et dans beaucoup d'autres circonstances.

CALENDRIER 2026

Fêtes - Cérémonies - Manifestations

JANVIER

- 3 Concert des Rois de l'Association Sauvegarde du Patrimoine de Zudausques à l'église
- 12 au 21 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool
- 16 Représentation théâtrale par l'association Arcade
- 31 Voeux du Maire et de la Municipalité à 10h30 à la salle polyvalente

FEVRIER

- 14 Opération plantons le décor
- 16 au 20 ALSH salle polyvalente
- 28 Fête de la Bière à la salle polyvalente par Festi village

MARS

- 7 Loto organisé par l'APEZ à la salle polyvalente
- 16 au 27 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool
- 21 Hauts de France propres rendez vous à la mairie à 9H

AVRIL

- 6 Chasse aux Oeufs de Pâques par la Municipalité et FestiVillage au complexe sportif
- 12 Color run organisé par l'APEZ au complexe sportif
- 13 au 17 ALSH salle polyvalente

MAI

- 1 Rallye équestre Les Cavaliers de la Morinie à la ferme Marcotte
- 3 Parcours du Coeur organisé par Sports et Loisirs au complexe sportif
- 3 Commémoration rendez vous à 11H
- 14 Barbecue de L'Âge d'Or à 12h salle polyvalente
- 24 Rallye de la Pentecôte par Sports et Loisirs à la salle polyvalente
- 30 Fête des voisins par Festivillage

JUIN

- 7 INTERVILLAGES à Boisdingham
- 13 Fête de la Musique
- 27 Fête de l'école

JUILLET

- 3 La Nuit des Églises
- 7 au 31 ALSH
- Week end de ducasse :
- 11 et 12 Brocante nocturne par FestiVillage
- Manèges et animations par la Municipalité
- 14 Fête Nationale animations diverses au complexe sportif
- 24 Barbecue ALSH

AOÛT

- Journée sportive et conviviale organisée par les associations au profit de l' Association Des étoiles dans la mer, vaincre le glioblastome
- 30 Les Étoiles dans la Nuit

SEPTEMBRE

- 6 Rando canine organisée par Sports et Loisirs
- 19 Journée du patrimoine : animations et repas des associations du patrimoine
- 20 Fête rurale à Audenthun à la Ferme Marcotte

OCTOBRE

- Inscription ALSH sur l'application my pèrischool
- 19 au 23 ALSH

NOVEMBRE

- 11 Commémoration au monument aux Morts rendez vous à 11h
- 21 Repas des aînés par la Municipalité

DECEMBRE

- 4 Illumination de Noël à 17h30 rue de la mairie
- 5 Samedi de la Solidarité par la Municipalité et les Associations
- 6 Marché de Noël dans la salle des Sports
- 12 Arbre de Noël ESBZMN dans la salle de Sports
- 18 Arbre de Noël par la Municipalité pour l' école dans la Salle de Sports
- 19 Arbre de Noël par le foyer rural à la salle Guy Lyon